LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*
Vol. 83 n°7 Saint-Boniface, du 17 au 23 mai 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Sylviane Lanthier

Les scouts de La Broquerie organisent un grand ralliement des membres anciens et présents le 2 juin. Page 19.

Toujours pas contents

Les organismes qui reçoivent des subventions du Patrimoine canadien sont souvent déçus, et parfois frustrés, des sommes qu'on leur a accordées. **Page 5.**

Le cas Bertrand

Que veut Guy Bertrand et que pourra-t-il obtenir de la cour supérieure du Québec? L'avocat Guy Jourdain explique les implications de cette cause. **Page 7.**

À guichet fermé

Le Cercle Molière clôt sa saison avec un drame psychologique présenté au théâtre de la Chapelle à guichet fermé. **Page 13.**



photo: Karine Beaudette

Le père a fait les Jeux olympiques, le fils rêve de suivre ses traces. Pour Louis et Gilles Corbeil, le vélo de montagne, c'est du sérieux! Page 17.

La Seine historique

L'assemblée législative a adopté une motion reconnaissant le caractère historique de la rivière Seine. Un pas de plus vers une désignation historique pour le site Lagimodière? **Page 8.**

Peu d'argent, peu de recherche

Le Manitoba est-il le parent pauvre de la recherche en agriculture? C'est ce que croient de nombreux intervenants. **Page 9.**

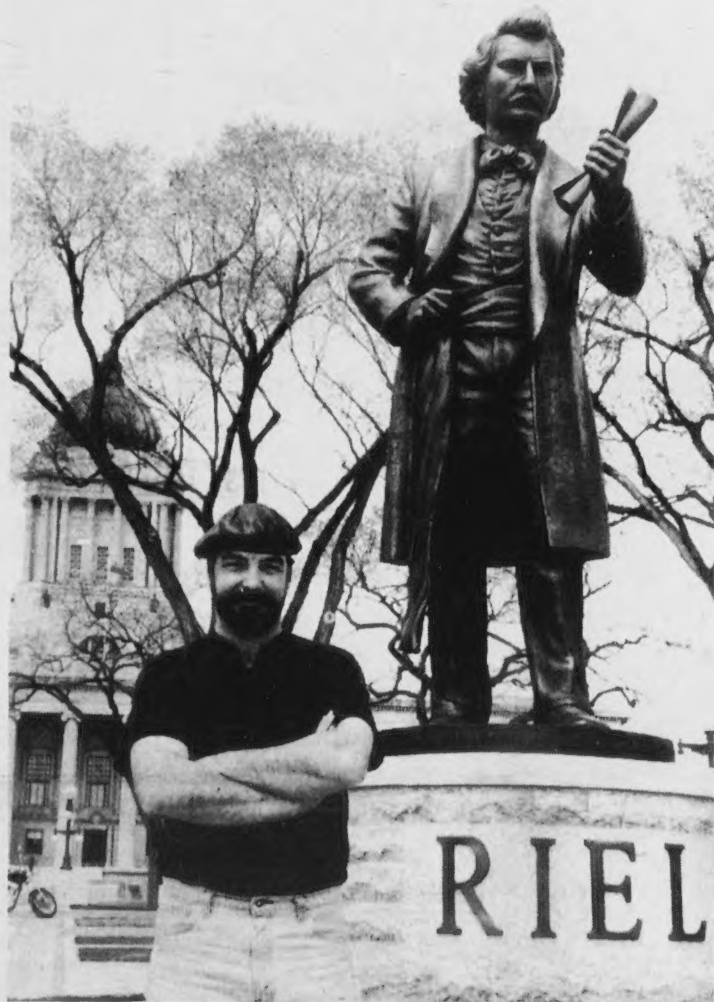


photo: Karine Beaudette

Le Riel de Miguel

Le Louis Riel de Miguel Joyal a été dévoilé le 12 mai, lors du 126e anniversaire du Manitoba. Le sculpteur est fier de voir son œuvre érigée sur le terrain du Palais législatif. Mais la statue a été dressée dans une atmosphère de controverse. Page 3.

Citation de la semaine

«Ce n'est pas nous qui faisons les manchettes, ce ne sont que les extrémistes.»

Louise Robic était présente au symposium organisé par Dialogue Canada. **Page 6.**



DSFM

Cécile Berard poursuit

Cécile Berard a déposé à la cour du Banc de la reine, le 26 avril, une plainte contre son ancien employeur, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), réclamant des dommages et intérêts, notamment parce que des clauses du contrat la liant à la DSFM n'auraient pas été respectées.

«Je considère avoir été licenciée de façon injuste, mentionne l'ancienne secrétaire-trésorière de la DSFM, remerciée de ses services en décembre dernier. Je pense que la commission scolaire et ses membres n'ont pas respecté le contrat en vigueur, et qu'ils ont par la suite émis des propos erronés et diffamatoires à mon endroit.»

Cécile Berard avoue que la décision de poursuivre la DSFM n'a pas été facile à prendre. «On a commencé par faire d'autres démarches, dit-elle. Mais ça n'a rien donné. J'ai écrit plusieurs lettres à la DSFM; je n'ai reçu qu'une réponse. Des clauses de mon contrat portant sur les procédures en cas de différends et sur les échéanciers pour les régler n'ont pas été respectées. J'en suis venue à la conclusion que la DSFM n'est pas de bonne foi. Mon seul choix est de poursuivre.»

Par ailleurs, l'ancien directeur général de la DSFM, Raymond Bisson, mis à pied en février, indique aussi que les négociations avec son ancien employeur pour mettre fin à son contrat «ne sont pas terminées et sont très difficiles».

Raymond Bisson a demandé à la DSFM d'ouvrir une enquête publique sur les circonstances qui ont entouré son renvoi et celui de Cécile Berard.

S. L.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Le temps du jardinage

Si l'été peut arriver, des milliers de personnes se lanceront dans un de leurs passe-temps préférés: le jardinage. Dans ce domaine, il y a des professionnels, mais il y a aussi un très grand nombre d'amateurs, celles et ceux qui le font par pur plaisir de travailler dehors.

Dans un cas comme dans l'autre, il peut être agréable de lire sur l'horticulture. Les internautes qui s'intéressent à cette matière pourront lire une version informatique du magazine québécois *Fleurs, plantes et jardins*.

Dans l'édition de mai, on retrouve plusieurs conseils pratiques pour le mois courant, ainsi qu'un forum sur l'horticulture où l'on peut s'échanger problèmes et solutions, et quelques articles sur les vivaces, les annuelles et les plantes indigènes.

Amateurs de jardinage, voici une adresse URL à retenir: **http://jardins.versicolores.ca**

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Francophonie du monde

Environ 10 % de moins pour les artistes

Ottawa - Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) a réduit de 10,2 % l'enveloppe budgétaire consacrée aux artistes franco-ontariens. Cette réduction est de moindre importance que les 30 % annoncées.

Si elles s'étaient concrétisées, ces réductions auraient eu un effet désastreux, indique la directrice de la section du développement des arts au CAO, Diane Labelle.

Le budget du CAO a été amputé de près de 29 % cette année. La majorité des coupures a été dirigée vers le personnel administratif. (APF)

ACTUEL

La nouvelle statue est enfin debout

Louis Riel, père du Manitoba

Malgré les turbulences à la Fédération des Métis du Manitoba (MMF) et les protestations du sculpteur Marcien Lemay, le gouvernement provincial a érigé et dévoilé la nouvelle statue de Louis Riel le 12 mai, jour du 126e anniversaire du Manitoba.

Haute de plus de six mètres (avec la base) et lourde de deux tonnes, la statue de bronze occupe une place d'honneur entre la rivière Assiniboine et le palais législatif. Son créateur, Miguel Joyal, n'arrive pas à croire qu'elle est bien debout. «Les gens qui regardent la statue voient le résultat; moi, je vois les deux années de travail que j'ai mis dedans.»

Miguel Joyal est visiblement fier de son œuvre, qui a coûté 100 000 $ au Manitoba et 150 000 $ au fédéral: «Qui aurait pensé qu'à ce point dans ma carrière, à 37 ans, j'aurais réalisé une statue de cette grandeur qui, en plus, représente l'homme le plus important du Manitoba et est érigée près du Palais législatif?

«La grande majorité des gens sont fiers de la sculpture et de ce qu'elle représente: Louis Riel comme père du Manitoba. Les Métis et tous les citoyens du Manitoba pourront amener leurs jeunes ici et montrer la statue en disant: regarde, voilà le fondateur de la province.»



photo: Karine Beaudette

Marcien Lemay et son épouse manifestaient le 8 mai.

Parmi les personnes qui sont moins heureuses de voir cette statue enfin érigée, il y a évidemment Marcien Lemay qui maintient que la MMF n'a pas respecté les termes du contrat avec lui. Le 8 mai dernier encore, le sculpteur, son épouse Hélène et le président de la Louis Riel Statue Fund, Nelson Sanderson, essayaient de freiner le processus.

«C'est notre dernière chance de dire ce qu'on pense, remarque Marcien Lemay. Après, il n'y a rien qu'on peut faire.» Son épouse ajoute: «On espère qu'ils vont attendre. En toute justice, la statue de Miguel Joyal ne devrait pas être érigée, parce que notre cas n'est pas réglé et parce que la MMF, en ce moment, n'existe pas.»

L'année dernière, la MMF avait dû faire face à une injonction, demandée par Marcien Lemay. «Le juge a décidé de ne pas continuer l'injonction et on attend toujours une date pour l'appel de cette décision», précise l'avocat du sculpteur, Alain Hogue.

Rappelons aussi que Marcien Lemay a porté trois accusations, une contre la MMF pour bris de contrat, une contre Miguel Joyal pour avoir encouragé le bris de contrat, et enfin une contre la MMF, son président Billyjo De La Ronde et Miguel Joyal pour diffamation. Alain Hogue croit qu'ils se rendront en cour à l'automne prochain.

Karine BEAUDETTE

PROVINCE

L'eau baisse

Malgré les quelques millimètres de pluie tombés les 14 et 15 mai, la rivière Rouge va continuer de baisser d'environ un pied par jour entre Letellier et le canal de dérivation. Par conséquent, les régions inondées seront hors de danger, à moins qu'il y ait des pluies abondantes. Cependant, la rivière ne reviendra pas à son niveau normal avant juin.

À son plus haut, la rivière Rouge avait atteint 37 pieds (11,3 m) au-dessus de son niveau normal (dans la région de Morris). À l'intérieur de la ville de Winnipeg, la rivière n'a baissé que de deux pieds depuis le maximum de 19,5 pieds (6 m) et demeurera haute jusqu'à la fin juin.

Le niveau de la rivière Assiniboine entre Shellmouth et Saint-Lazare risque de monter légèrement à cause d'écoulements venant du barrage Shellmouth. Il n'en résultera pas plus d'inondation puisque les niveaux des tributaires, dont la Qu'appelle, continuent de baisser. La rivière Assiniboine sera donc stable pour les prochains jours.

La rivière Souris, pour sa part, continue de baisser tranquillement. D'ici deux semaines, les surfaces à cultiver autour de Melita, Napinka et Hartney devraient être de nouveau à sec. Par contre, dans la région de Coulter, l'inondation va continuer jusqu'en juin. Par ailleurs, la rivière Roseau a atteint son maximum le 10 mai à la frontière américaine.

Quant au lac Manitoba, il sera bientôt à son maximum à 813 pieds (248 m), près d'un pied de plus que d'habitude. de son côté, le lac Winnipeg montera à près de 715 pieds (218 m) d'ici la fin juin.

Karine BEAUDETTE



Une maison pour Marie

(De gauche à droite) Chantal, Marie, Mélanie, Robert, Joé et Liel auront bientôt un toit bien à eux! En effet, Habitat chez-soi a choisi la famille LaFrenière pour son premier projet de construction. «Quand on l'a appris, on sautait tous de joie. C'est un honneur et un gros cadeau qu'on nous fait», souligne Marie LaFrenière qui travaille à la résidence Sara-Riel. Chef de famille monoparentale, Marie LaFrenière devra accumuler 350 heures de travail bénévole sur d'autres projets d'Habitat, plutôt que les 500 heures réclamées pour les couples.

ÉDITORIAL

Pourquoi la guerre?

Il est toujours étonnant de voir à quel point le gouvernement fédéral exige continuellement du Québec le respect de la constitution canadienne alors qu'il permet aux autres provinces d'en bafouer des pans entiers sans qu'il ne lève le petit doigt.

Prenons l'exemple le plus récent: l'implication des avocats du gouvernement fédéral dans la cause de l'avocat Guy Bertrand. Ce dernier veut que les tribunaux déclarent illégaux tous les référendums qui ferait des Québécois et Québécoises un peuple indépendant du Canada et souverain aux yeux du droit international.

L'idée ici n'est pas de discuter si le droit international a priorité sur la constitution d'un pays, ni d'argumenter sur l'inviolabilité du résultat d'un vote démocratique exercé par un peuple et ses des répercussions sur la vie d'un autre peuple. La constitution est un document important; la volonté d'une population l'est aussi.

Toutefois, ce qui étonne dans la cause Bertrand, ce n'est pas tant que le gouvernement du Canada défende l'intégrité de la constitution du pays (qu'il ne le fasse pas serait plutôt absurde), mais qu'il le fasse aussi maladroitement. S'il est vrai que cette cause soulève des points de droit importants, auxquels le gouvernement du Canada doit trouver des réponses, il n'en demeure pas moins que cette intervention nous amène encore une fois en plein milieu d'une tempête que les esprits pacificateurs voulaient éviter.

Tous savaient que cette implication dans le cas Bertrand menait tout droit à un affrontement avec les élus du Québec (majoritairement péquistes à Québec et bloquistes à Ottawa) et que cette décision allait vite dégénérer en chicane. Ancien souverainiste de tous les combats pour l'indépendance du Québec, Guy Bertrand a, comme simple citoyen, le droit de changer ses idéaux politiques. Il peut aussi combattre ses amis d'alors. Mais le nouveau combat de cet ancien aspirant à la direction du parti québécois est inquiétant tant par l'instabilité de l'individu qui en est la source que par l'instabilité politique que sa lutte crée.

Le gouvernement fédéral aurait pu choisir d'autres moyens moins agressifs pour défendre l'intégrité de la constitution que de s'associer à la cause Bertrand. Il a délibérément choisi la guerre et ce sera à lui de vivre avec les conséquences politiques de son acharnement constitutionnel contre le Québec seulement.

Car le message politique que Jean Chrétien envoie ici aux Canadiens (surtout ceux d'origine francophone) est inconsistant. D'un côté, il montre qu'Ottawa est prêt à un affrontement juridique et politique majeur avec un Québec qui pourrait potentiellement faire fi de la constitution si la majorité de ses citoyens en décidaient démocratiquement ainsi. De l'autre, il laisse depuis toujours toutes les autres provinces bafouer la même constitution quant aux droits des minorités francophones qui, à tous points de vue, vivent collectivement bien plus mal que la minorité anglophone du Québec.

Il est connu que combattre le Québec est politiquement rentable au Canada anglais. La ligne dure affichée par Ottawa nous force donc de nous poser des questions: y défend-on avec tant de vigueur l'intégrité de la constitution canadienne parce que c'est un principe fondamental? Ou est-ce plutôt que le gouvernement cherche à se refaire une beauté auprès d'un électorat fort mécontent, à qui il avait faussement promis d'abolir la TPS, et qui s'oppose aussi toujours aux lois sur les armes à feu et à celle sur la protection des droits des homosexuels?

Jean-François LACERTE





Distribution des subventions de Patrimoine canadien

Le grand ménage du comité conjoint

Grincements de dents, frustration, déception, résignation: voilà les réactions de nombreux organismes à l'annonce des subventions octroyées la semaine dernière par le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté.

Ainsi, le président du Cercle Molière, Ernest Molgat, se dit déçu de constater que le comité conjoint n'ait pas voulu accorder une subvention de fonctionnement à la compagnie théâtrale, comme elle le demande depuis trois ans. «Mais on était quand même content d'avoir reçu les 45 000 $ pour le Bureau d'animation théâtrale», mentionne-t-il.

À l'Alliance française, le directeur Bertrand Dufieux est sous le choc: sa demande a simplement été refusée. «On nous dit que nous ne cadrons pas dans les priorités, lance-t-il. Est-ce que ça signifie que tout ce que nous avons fait jusqu'à maintenant, c'est de la bouillie pour les chats?» Estimant essentielle la contribution de Patrimoine canadien à la programmation culturelle de l'Alliance (il avait demandé 7 500 $), Bertrand Dufieux a l'intention d'en appeler de la décision du comité conjoint.

Le comité conjoint avait «un grand ménage à faire», indique son coprésident, Gilbert Sabourin. Pour la première fois, en effet, il devait considérer chaque demande en fonction des priorités établies par la communauté.

Un peu moins de 30 organismes se partageront donc en 1996-1997 les 2 067 779 $ prévus dans l'entente. Le reste, 291 579 $, sera distribué lors d'une deuxième ronde en juin.

Sur les 35 organismes ayant eu une subvention de base l'an dernier, seulement sept se classent dans cette catégorie cette année. (1) La Société des communications (SDC) fait partie de ceux qui ont perdu leur subvention de base. Cela aura des conséquences sérieuses, pense René Piché, dont le salaire était assuré par cette subvention de 22 000 $. La SDC a cependant reçu 55 000 $ pour la mise en œuvre d'un plan triennal comportant différents aspects, dont la promotion de huit artistes qui pourraient endisquer et faire des tournées.

«Dans l'avenir, indique Gilbert Sabourin, le financement régulier doit être assuré au moyen d'autres sources que Patrimoine canadien seulement.» Si les sept organismes restent assurés de recevoir une subvention de base dans l'avenir, ce qui leur procure une certaine sécurité, cette subvention va continuer à diminuer. «Mais, précise Gilbert Sabourin, rien ne les empêche de soumettre aussi des projets.»

Ainsi, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), qui vient d'entrer dans le club des organismes ayant une subvention de base, reçoit 90 000 $ à ce chapitre et un autre 85 000 $ pour son Conseil de développement économique (CDÉM). Mais l'AMBM n'aurait pas pour autant décroché le gros lot, estime son directeur Raymond Poirier.

Ces 85 000$, rappelle-t-il, font partie des sommes d'argent annoncées en octobre dernier lors de la création du CDEM. «On savait déjà que ça allait venir. C'est la subvention de base qui nous préoccupe. On s'attendait plutôt à obtenir 125 000 $. On avait prévu mettre sur pied une fédération des sports et loisirs, grâce à laquelle on pouvait aller chercher les subventions des niveaux provincial et municipal. Mais maintenant, je ne sais pas comment on pourra réaliser ce projet.» Estimant que le comité conjoint a probablement mal saisi l'impact du projet, Raymond Poirier voulait s'entretenir avec ses membres.

C'est aussi ce que veut faire la directrice de Pluri-elles, Murielle Gagné-Ouellette, qui n'a encore rien reçu. Déçue et «très inquiète», elle explique qu'en tant que centre de femmes accrédité par la Province, Pluri-elles doit présenter au gouvernement provincial des prévisions budgétaires équilibrées pour l'année 1996-1997. «À la veille de mon assemblée annuelle le 16 mai, je viens de perdre 18 000 $ de Patrimoine canadien!»

Sur les quatre projets soumis par Pluri-elles, deux seront considérés en juin. Pourtant, estime Murielle Gagné-Ouellette, les projets de Pluri-elles, comme Ma carrière, mon choix, cadrent avec les priorités de la communauté

«Ce qu'on dit aux organismes, explique Gilbert Sabourin, c'est qu'ils doivent établir des partenariats, être créateurs et vivre avec leurs moyens.» «Mais un vrai partenariat, lance Murielle Gagné-


Raymond Poirier.

Ouellette, c'est quand tout le monde met des ressources dans le projet et ça, ça n'arrive pas souvent. Pour notre projet Soins de santé, on nous dit d'aller voir le Collège universitaire de Saint-Boniface et de redéfinir le programme avec eux. C'est bien beau, mais on ne peut pas mettre plein d'énergie sur des projets s'ils n'ont pas de chance de voir le jour!»

Côté jeunesse, Le Conseil jeunesse provincial (CJP) est désormais le seul groupe à recevoir des subventions, le comité conjoint n'ayant rien prévu pour le Parlement jeunesse ou pour des associations étudiantes. Le CJP travaille déjà en partenariat avec le 100 Nons et le Parlement jeunesse, indique le directeur André Brin, qui souligne que les mandats de tous ces organismes peuvent être difficiles à concilier.

«On nous demande de diversifier nos sources de financement, constate-t-il. Au CJP, on veut bien mettre plus d'efforts dans la collecte de fonds, mais à quoi ça sert de chercher des partenariats et des commanditaires pour pouvoir payer mon salaire si ça signifie que je n'ai pas de temps pour les jeunes?»

Le CJP a perdu son octroi de 8 000 $ pour Francotonne, un projet annuel de 75 000 $. L'an dernier, 55 000 $ ont été fournis par des commanditaires, sans compter l'inscription de 20 $ par jeune. «Cette année, il faudra revoir le budget», constate André Brin.

Sylviane LANTHIER

(1) Ces sept organismes sont: l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain, le Conseil jeunesse provincial, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Fédération provinciale des comités de parents, Réseau et la Société franco-manitobaine. Ces organismes se partagent 959 000 $. Pour le détail des subventions, consulter La Liberté *de la semaine dernière.*

Municipalité de Sainte-Anne

Non au bilinguisme

Les élus de la Municipalité rurale de Sainte-Anne ont voté contre une motion qui aurait fait de Sainte-Anne une municipalité bilingue. La MR, qui comprend les villages de Richer et de Giroux, compte 18 % de francophones.

«Je trouve ça de valeur pour les francophones de la région», lance le directeur de l'Association des municipalités rurales du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, qui souligne que le bilinguisme entraîne des bénéfices pour les municipalités qui y adhèrent.

Les conseillers qui ont voté contre la motion sont également des francophones mais, souligne Raymond Poirier, «ce ne sont pas des francophones qui les ont élus».

L'AMBM, avec les dix municipalités qui en sont membres en ce moment, regroupe 90 % des francophones de la province. Saint-Laurent, Saint-Lazare et Élie pourraient dans l'avenir y adhérer.

S. L.

Symposium sur l'unité canadienne

Des petites solutions pour des grands problèmes

Des voyages-échanges entre jeunes, un site Internet dédié à la question de l'unité nationale et la promotion de la dualité linguistique, voilà l'essentiel des recommandations émises par le symposium sur l'unité canadienne tenu à Saint-Boniface.

En collaboration avec Opération parlons-nous (1) et Dialogue Canada, le symposium a regroupé 45 organismes voués à l'unité nationale lors d'un premier week-end de discussion du 10 au 12 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface. (2)

«Nous voulons partir de la base, donner aux citoyens l'occasion de se prononcer et proposer un projet qui emballera nombre de souverainistes québécois», indique un membre de Dialogue Canada et organisateur du symposium, John Trent. En effet, souligne-t-il, «beaucoup de ceux qui ont voté Oui le 30 octobre l'ont fait non pas parce qu'ils veulent quitter le Canada, mais parce qu'ils veulent être respectés et compris.»

Mais les solutions proposées par le symposium sont-elles aptes à sauver le Canada de l'impasse constitutionnelle? «C'est clair que le véritable problème est au niveau politique, indique la vice-présidente au secteur clientèle pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Chantal Bérard. Mais si on veut que le Québec reste au sein du Canada, il ne faut pas que le fédéral fasse seul la promotion de la dualité linguistique. Il faut montrer aux citoyens que le bilinguisme a une valeur économique pour le pays, qu'ils réalisent l'importance d'accorder le gestion scolaire aux francophones qui ne l'ont pas et qu'ils s'impliquent dans le débat.»

Louise Robic, porte-parole de Citoyens ensemble, un groupe fédéraliste de Montréal, partage cette opinion. «Quand les citoyens parlent, le gouvernement écoute! On est la voix de la raison, celle de la majorité. Mais ce n'est pas nous qui faisons les manchettes, ce sont toujours les extrémistes.»

Elle déplore l'importance accordée par les médias à Guy Bertrand, qui poursuit le gouvernement du Québec pour contester la légalité des référendums sur la souveraineté du Québec.

Les membres du symposium ont d'ailleurs refusé de se prononcer sur une proposition de Monique et Max Nemni de Cité Libre, visant à appuyer la position du gouvernement fédéral dans le cas Bertrand. Le couple a accusé les organisateurs du symposium de tenir un agenda caché. «Notre position ne leur plaisait pas parce qu'elle posait une véritable problématique. De dire: "On s'aime tous", est-ce que c'est comme ça qu'on règle les problèmes constitutionnels?»

Mais, répond John Trent, «nous sommes accordés pour dire qu'il s'agissait d'un sujet très complexe sur lequel nous ne pouvions pas nous prononcer.» Chantal Bérard partage cet avis: «On ne peut pas se permettre en tant que regroupement de citoyens de discuter de sujets trop politiques.»



photo: Anie Cloutier

Louise Robic: on écoute toujours trop les extrémistes.

Selon Louise Robic, la solution au problème constitutionnel doit émaner de la base, des citoyens ordinaires. «Le plus grand problème du Canada est l'ignorance. Lorsqu'on ne connaît pas le sens d'une expression, comme "société distincte" par exemple, elle devient un symbole que les gens s'approprient en lui donnant le sens qu'ils veulent.» D'où l'importance de démystifier et d'expliquer les concepts, croit-elle.

Les citoyens ne peuvent plus se contenter d'élire des gouvernements, ils doivent se prendre en main, croient les organisateurs du symposium. «Les accords de Charlottetown et de Meech ont échoué parce que les citoyens n'ont pas eu l'occasion d'en débattre et de participer aux discussions, indique le directeur exécutif de Dialogue Canada, Ubald Laurencelle. Ils ne se sont pas sentis impliqués et ils se sont méfiés.»

Ce premier symposium doit d'ailleurs donner naissance à une série de discussions régionales à l'automne puis à une conférence nationale au printemps de 1997. Un document sera remis au gouvernement fédéral.

Anie CLOUTIER

(1) Un partenariat entre le Collège universitaire de Saint-Boniface, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et la Société franco-manitobaine.

(2) Quelques organismes représentés: la Fédération des communautés francophones et acadienne du canada, Cité Libre, la Société franco-manitobaine, Dialogue Canada, Canadian Parents for French, Alliance Québec, Council for Canadian Unity, Spirit of Canada, Generation 2000, Canadians for a United Canada et Canada Team.

17 mai 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



Quarante-cinq groupes pour le renouvellement du Canada s'entendent sur une déclaration de principe au cours de la fin de semaine dernière

Les 10, 11 et 12 mai dernier, plus de cinquante délégué(e)s représentant quarante-cinq groupes à travers le Canada se sont rencontrés au Club La Vérendrye et au Collège universitaire de Saint-Boniface pour discuter du renouvellement du Canada, émettre des recommandations et préparer des plans d'action. La rencontre initiée par Dialogue Canada et Opération parlons-nous visait un premier dialogue entre les différents groupes voulant le renouvellement du pays, qui sont plus d'une centaine à travers le Canada. La conférence de la fin de semaine a pu attirer près d'un tiers de ces groupes.

Les participant(e)s se sont entendu(e)s sur une déclaration de principe avec des recommandations pour favoriser le renouvellement du Canada. Entre autres, les recommandations adressent:

- la reconnaissance du rôle du Québec de protéger et préserver la langue et la culture française au Canada;
- la préservation de la langue et de la culture des minorités de langues officielles au Canada;
- la reconnaissance de la dualité linguistique du Canada;
- le règlement des revendication territoriales avec les autochtones et la reconnaissance de leur droit à l'autonomie gouvernementale au sein de la fédération; et
- une plus grande représentation de toutes les régions du Canada auprès du gouvernement central pour refléter la diversité régionale de notre pays.

Certaines actions ponctuelles comprennent entre autres:

- le développement d'opportunités pour les jeunes canadiens et les aînés de se connaître par le truchement de voyages échanges, de conférences de leadership, de rencontres, etc.;
- le développement d'un système de communication interactif et de discussion bilingue grâce à l'Internet;
- qu'une étude soit lancée pour comprendre les besoins des groupes de citoyens et pour voir s'il existe un besoin de créer une centrale d'information, de communications et d'éducation sur le renouvellement du Canada; et
- continuer la promotion de la dualité linguistique du Canada.

Lors d'une conférence de presse après la réunion, Dialogue Canada a annoncé la tenue de rencontres régionales dès l'automne et d'une rencontre nationale le printemps prochain pour donner la chance aux citoyens de s'exprimer. L'Opération parlons-nous va de l'avant avec l'organisation du Colloque sur l'avenir du Canada qui se tiendra les 7, 8 et 9 novembre 1996 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

La Société franco-manitobaine et l'Opération parlons-nous se sont occupés de la logistique de recevoir ces délégué(e)s. L'Opération parlons-nous voudrait remercier le personnel de la SFM (coordination), le personnel du Collège universitaire de Saint-Boniface (salles, équipement audio-visuel et informatique), le Club La Vérendrye (salle de rencontre) et les Missionnaires oblates (hébergement).

Pour recevoir une copie des recommandations et de la documentation issue de la fin de semaine, contactez Michel Loiselle à la SFM.

La deuxième ronde de financement pour les projets du Fonds de développement (Entente Canada-communauté) est fixée au 24 juin 1996. Date limite pour la soumission des projets et pour le processus d'appel est le 7 juin 1996. Information: Diane Leclercq au 983-7908.

Assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine le 13 juin 1996

Inscrivez cette date à votre calendrier! En soirée, le jeudi 13 juin prochain, la SFM proposera des changements à sa structure, tant au niveau du conseil d'administration que des dossiers, dans le but de répondre aux nouvelles réalités de la communauté. L'Entente Canada-communauté, la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, l'Autoroute électronique, les compressions budgétaires et la concertation entre les organismes franco-manitobains sont des réalités qui affectent les activités de l'organisme porte-parole.

Rendez-vous donc le jeudi 13 juin prochain, en soirée, à la salle de la Chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface pour appuyer la SFM qui cherche à répondre encore plus aux besoins de la communauté qu'elle représente. Les changements apportés à la constitution de la SFM seront publiés prochainement dans *La Liberté*.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine,
383, boulevard Provencher,
Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Guy Bertrand contre le gouvernement du Québec

Le droit contre la légitimité politique

Il en aura fait couler, de l'encre, cet avocat québécois qui poursuit le gouvernement du Québec afin d'empêcher la tenue de futurs référendums. Nationaliste passionné fraîchement converti aux vertus du fédéralisme, Guy Bertrand a entrepris une croisade qui ne le rend pas populaire au Québec et qui met les gouvernements dans l'eau chaude. (1)

Le gouvernemnt fédéral a décidé d'utiliser cette cause pour poser ses propres questions au tribunal et Lucien Bouchard a menacé d'appeler des élections hâtives, ce qui lui aurait permis de tenir plus rapidement un prochain référendum (la loi du Québec précise que le gouvernement ne peut tenir qu'un seul référendum au cours d'un mandat).

Guy Bertrand a-t-il des chances de gagner sa cause et sur quelle argumentation s'appuie-t-il? Le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, Guy Jourdain, croit que cette seconde cause risque de donner des résultats semblables à la première.

En effet, l'automne dernier, juste avant le référendum, Guy Bertrand avait déjà fait une demande d'injonction provisoire, qu'il avait perdue. L'avocat demande cette fois une injonction permanente, qui empêcherait le Québec de tenir un autre référendum sur la souveraineté.

«Guy Bertrand dit que le fait pour le Québec de déclarer sa souveraineté de façon unilatérale constitue une violation de la constitution, parce que cette dernière ne comporte pas de clause prévoyant la cessation d'une province, explique-t-il. Guy Bertrand dit aussi qu'un référendum constitue une violation de ses droits tels que garantis par la Charte des droits et libertés, parce qu'alors cette charte ne s'appliquerait plus. Enfin, Guy Bertrand dit qu'il y aurait violation du principe de la primauté du droit, c'est-à-dire que la souveraineté du Québec se ferait à l'extérieur du cadre juridique établi.»

Cette approche «tout à fait légaliste» a comme corollaire de «ne pas du tout tenir compte de la légitimité d'un peuple qui s'exprime dans un exercice démocratique».

Guy Jourdain estime assez minces les chances de Guy Bertrand d'obtenir entièrement gain de cause. Il est probable, croit-il, que ce jugement-ci répétera dans son essence celui rendu l'automne dernier par le juge Lesage. «Le juge Lesage avait donné raison à Guy Bertrand en ce qui concerne la violation de ses droits, mais avait aussi statué que la légitimité de l'exercice démocratique devait primer.

«Le régime juridique existe pour soutenir le peuple dans sa souveraineté et non le contraire», poursuit Guy Jourdain. Quant à la présence du gouvernement fédéral



Archives La Liberté

Guy Jourdain.

dans cette cause, Guy Jourdain l'estime normale. «Le ministre Allan Roch est là pour défendre l'ordre établi; c'est son rôle. Le fédéral tient à ce que la cour dise: oui, un référendum est une violation du régime constitutionnel. Il ne veut pas empêcher la tenue de futurs référendums, mais plutôt utiliser une telle affirmation de la cour pour pouvoir poser des balises pour la tenue d'un prochain référendum.»

Le gouvernement fédéral aurait ainsi des arguments en sa faveur pour tenter de déterminer quelle genre de majorité est nécessaire pour que le Oui l'emporte, ou encore quelle sorte de question serait une «question claire». «Ce qu'on cherche à faire, c'est donc d'encadrer le prochain référendum.»

Le jugement Lesage devrait avoir «une valeur persuasive très forte» dans cette seconde cause, croit Guy Jourdain. Mais qu'arriverait-il si la cour donnait raison à Guy Bertrand? «Il est clair que le gouvernement du Québec en appellerait à la Cour suprême.» C'est aussi un recours que Guy Bertrand peut utiliser s'il perdait sa cause.

Deux référendums sur la souveraineté du Québec ont déjà eu lieu, et ils ont toujours été considérés comme un exercice démocratique légitime; ce fait peut-il être utilisé comme un argument devant le tribunal? «C'est un aspect intéressant, admet Guy Jourdain. D'autant plus qu'en 1995, le fédéral lui-même avait clairement reconnu la légitimité du processus. On ne peut pas savoir si le tribunal dira que c'est suffisant pour créer ce qu'on appelle une convention constitutionnelle. Mais le fait que le fédéral ait laissé le processus se dérouler deux fois le place dans une position difficile pour en contester la légitimité.»

Guy Jourdain précise que d'après lui, le tribunal n'aura d'autre choix que de se rendre aux arguments de Guy Bertrand en ce qui concerne la violation de ses droits constitutionnels selon la Charte. «Ça me semble un argument incontournable.» Une fois la cause entendue, il faudra attendre plusieurs mois avant de connaître la décision du tribunal.

Sylviane LANTHIER

(1) Pour en connaître davantage sur Guy Bertrand, on peut aussi lire le portrait qu'en a dressé le magazine L'Actualité *dans son édition du 1er mai.*

Menace de grève à Radio-Canada

Dans la rue le 23 mai?

Les trois syndicats (1) représentant les 7 000 employés de Radio-Canada à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick menacent de décréter la grève pour le jeudi 23 mai.

Cette décision, annoncée à Toronto le 15 mai, suit le retrait de la Société Radio-Canada de la table de négociations et le rejet par les syndicats de ses offres finales. Les syndiqués débuteront la grève le 23 mai à minuit si les deux parties n'en arrivent pas à une entente d'ici là.

La SRC a refusé la proposition du syndicat de recourir à l'arbitrage pour régler le conflit qui l'oppose à ses employés depuis 18 mois, alléguant que le processus traînerait en longueur.

«Nous voyons dans ces offres finales, que notre employeur dit être leurs meilleures, que l'essentiel de nos revendications ne sont pas adressées, souligne le représentant syndical de la Guilde canadienne des médias pour l'Ouest canadien, Gabriel Durocher. De plus, on voit qu'on avait raison de craindre la privatisation. Le texte est un peu plus clair quant aux intentions de la SRC. Ils veulent se garder le droit de privatiser jusqu'à 49 % le secteur des nouvelles et des affaires publiques et jusqu'à 60 % le secteur artistique et l'ensemble du secteur sports.»

Au moment de mettre sous presse, il était encore incertain si la menace de grève affecterait les célébrations du 50e anniversaire de CKSB. Le banquet et le spectacle sont prévus pour le 25 et 26 mai.

Rappelons que près de 70 % des employés de la SRC avaient accordé un mandat de grève à leurs représentants syndicaux lors d'un vote pancanadien tenu dans la semaine du 22 avril dans l'espoir de ramener leur employeur à la table de négociations.

Anie CLOUTIER

(1) Le Syndicat canadien des employés de la fonction publique, la Guilde canadienne des médias et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

Une résolution adoptée à l'unanimité

Le jour de la récupération de la Seine

Le 9 mai dernier, l'assemblée législative du Manitoba a adopté à l'unanimité une résolution visant la protection de la rivière Seine. Plusieurs députés ont fait valoir l'importance du cours d'eau en tant que ressource naturelle, historique et récréative.

«Nous sommes très, très satisfaits, remarque le porte-parole pour le groupe Save Our Seine (SOS), Jean-Pierre Brunet, présent à la session parlementaire. Depuis 1990, on fait des efforts et finalement, on reconnaît les valeurs culturelles, naturelles et récréatives. Peut-être que les générations furures vont considérer cette date comme le moment décisif où on récupère la rivière.

«C'était bon d'entendre des anglophones vanter les vertus de la rivière. Mais il y a encore une éducation à faire du côté francophone. Les gens ne réalisent pas les possibilités de la rivière. Ils ont une fixation avec la Rouge et l'Assiniboine tandis que la Seine dort à nos pieds.»

Maurice Prince, défenseur de longue date du site Lagimodière, s'est aussi rendu à la session du 9 mai. «Je suis bien content. Maintenant que la rivière est reconnue comme faisant partie de notre héritage, ça nous aide pour le site Lagimodière. Il faut absolument protéger ce terrain.»

Maurice Prince et son équipe (1) reviennent en effet à la charge pour obtenir la désignation historique du site. «Depuis notre dernière demande, j'ai trouvé un document de Wilbur Bryant (auteur américain dont le livre a été publié en 1887) qui décrit où se trouvait la maison où est né Louis Riel. On va déposer une autre demande d'ici la fin mai auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.»

Maurice Prince demande aussi à la Province d'entreprendre une fouille archéologique du site, maintenant qu'«on a une bonne idée où était la maison». Selon Jean-Pierre Brunet, «le projet va se concrétiser. C'est un lieu historique trop important pour qu'on l'ignore encore».

D'ailleurs, les deux militants ne sont pas les seuls à le penser. Le président du Groupe de travail de la rivière Seine pour la Ville de Winnipeg, Jim Patterson, affirme que «s'il est certain hors de tout doute que Louis Riel est né sur cette propriété, il s'agit d'un des sites historiques les plus importants de l'Ouest canadien».

Par ailleurs, Jim Patterson applaudit le fait que l'assemblée législative ait adopté la résolution à l'unanimité. «Espérons que cette résolution permettra la création de lois pour protéger la Seine. Il y a encore beaucoup de questions auxquelles il faut répondre comme l'irrigation, la dérivation et la qualité de l'eau, entre autres.»

Le Groupe de travail a complété son inventaire et son analyse des ressources qu'offre la Seine. «Nous achevons l'étude et nous espérons qu'elle sera approuvé par le Conseil de ville à l'automne.»

Karine BEAUDETTE

(1) Parmi les groupes qui appuient la demande de désignation historique: la Société historique de Saint-Boniface et celle du Manitoba, la Fédération des Métis du Manitoba, l'Union nationale métisse, la Société franco-manitobaine et la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

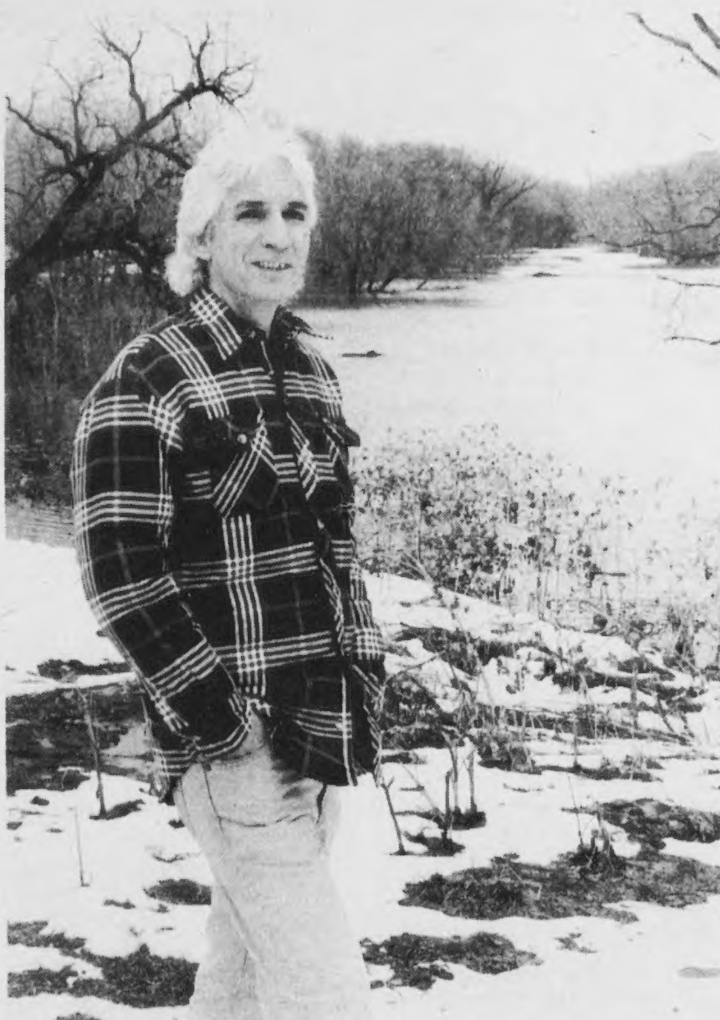


photo: Karine Beaudette

Jean-Pierre Brunet: «La résolution fait appel à tous les ministères et les gouvernements afin qu'ils travaillent ensemble pour la protection de la Seine; c'est très positif.»

Hugh Segal, ancien conservateur

Trente ans de politique

L'attitude de Jean Chrétien face au référendum de 1995 est une faillite complète qui a failli provoquer le démantèlement du Canada, croit l'ancien conservateur Hugh Segal.

Né à Montréal en 1950, Hugh Segal a œuvré pendant plus de 30 ans dans les coulisses parlementaires, notamment auprès de Bill Davis, Bob Stanfield et Brian Mulroney, dont il a été le conseiller.

Il était de passage à Winnipeg le 25 avril pour la promotion de son livre *No Surrender, Reflexions of a Happy Warrior in the Tory Crusade* qui lève le voile sur les rouages internes de la machine politique canadienne. *La Liberté* l'a rencontré.

La Liberté: Que pensez-vous du livre de Kim Campbell dans lequel elle rejette toute responsabilité pour l'écrasement des Conservateurs aux dernières élections?

Hugh Segal: Le chapitre auquel vous faites référence n'est qu'un chapitre parmi plusieurs. Et en général, le livre de Kim Campbell est un livre important pour comprendre l'histoire politique canadienne et les rouages du Parti conservateur. C'est également l'histoire de la première ministre du Canada et de ses débuts en Colombie-Britannique à la tête du parti au pouvoir. Elle donne d'ailleurs des détails de sa démarche qui me semblent très intéressants pour n'importe qui s'intéresse à la politique. Je le recommande à tous.

À quoi attribuez-vous alors la défaite sanglante des conservateurs?

En 1993, nous avions affaire à un gouvernement impopulaire qui devait porter le fardeau de la TPS, de la récession, de l'impopularité de



Le manque de souplesse de Jean Chrétien risque de provoquer un nouveau référendum, affirme Hugh Segal.

Brian Mulroney et du libre-échange auquel étaient toujours opposés plusieurs Canadiens. Tout ceci fait qu'il nous était difficile de gagner. Nous n'avons pas seulement perdu le pouvoir, mais 156 sièges! Et ça, je crois, c'était le résultat du manque d'expérience de Kim Campbell. Je m'étais d'ailleurs rangé du côté de Jean Charest lors de la course au leadership parce que je crois qu'il aurait su au moins sauver les meubles.

Que pensez-vous de l'attitude de Jean Chrétien pendant le référendum québécois du 30 octobre 1995?

L'attitude de Jean Chrétien a été une faillite complète. Ses politiques et sa philosophie sortent tout droit des années 1960. Son manque de propos constructifs a poussé plusieurs Québécois à voter Oui simplement dans l'espoir de forcer des changements. Par ailleurs, je pense que Jean Charest a permis la victoire du Non, même de justesse. Je crois que nous avons la possibilité d'éviter un nouveau référendum si nous faisons des changements politiques. Mais Jean Chrétien est trop trudeauiste et trop rigide pour opérer ces changements que le Québec demande. Son manque d'ouverture va provoquer un autre référendum qui sera cataclysmique cette fois.

Que pensez-vous des réformistes qui gagnent du terrain dans l'Ouest?

Les réformistes misent sur les différences et ils sont toujours prêts à faire avancer leur cause sur le dos des minorités.

Parlons-en, des minorités. Qu'offrent les conservateurs aux francophones hors Québec?

Je crois que la question des minorités linguistiques ne devrait pas être une question partisane. Je ne pense pas qu'il y ait énormément de différences entre libéraux et conservateurs sur la question des droits des francophones hors Québec, mais ce n'est pas le cas des réformistes. Je pense par ailleurs que la meilleure façon de s'assurer un parlement ouvert aux minorités est d'élire des conservateurs pour qu'ils se séparent le pouvoir avec les libéraux. C'est le défi auquel nous devrons faire face aux prochaines élections.

Anie CLOUTIER

Ici et ailleurs

Soins à domicile

Winnipeg - Le conflit qui oppose les 3 000 membres du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (MGEU) et leur employeur depuis plus d'un mois pourrait tirer à sa fin.

En effet, MGEU et le gouvernement en sont venus à un accord sur lequel les syndiqués doivent maintenant se prononcer le 16 mai. On saura par la suite le contenu exact de l'accord.

Au lait cru

Ottawa - Les producteurs et exportateurs de fromage au lait cru ont déposé une série de propositions au ministre de la Santé, David Dingwall, le 14 mai pour modifier son projet de Loi sur les aliments et drogues concernant la production de fromage au lait cru.

Santé Canada a tenu des consultations au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. D'autres séances sont prévues en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. La période officielle de consultation prendra fin le 13 juin 1996.

Forum rural

Winnipeg - Plus de 10 000 personnes ont participé à la 4e édition de la plus grande foire commerciale de la province, le Forum rural 1996, qui se tenait à Brandon du 18 au 20 avril. Organisé par Développement rural Manitoba, le Forum 1996, rassemblait quelque 325 exposants. Le premier forum à Neepawa en 1993 avait attiré environ 300 participants

ÉCONOMIE

La recherche en agriculture au Manitoba

La compétitivité à quel prix?

Saviez-vous que l'Ontario investit environ 28 ¢ en recherche et développement pour chaque tranche de 100 $ de production agricole? En Saskatchewan, le rapport est de 10 à 12 ¢ par tranche de 100 $. Tandis qu'au Manitoba, seulement 4 ou 5 ¢ sont injectés dans la recherche en agriculture.



photo: Anie Cloutier

«Ce sont les producteurs qui subventionnent le gros de la recherche au Manitoba», indique Sylvie Cloutier.

«Nos voisins sont très compétitifs, souligne le doyen de la faculté d'agriculture à l'Université du Manitoba, James Elliot. Pour rester dans la course, nous devons faire plus que simplement garder le niveau de financement à celui des années antérieures.»

Il déplore entre autres que le Manitoba soit la seule province canadienne dépourvue d'un institut de recherche en agriculture muni d'un fonds spécial financé par le gouvernement provincial. «Le département de recherche en agriculture de l'Université de la Saskatchewan a reçu cinq millions $ l'an dernier d'un pareil fonds tandis que nous n'avons reçu que un million $ du provincial», indique-t-il.

D'autre part, la Province n'est responsable que pour 20 % des subventions de la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba, le reste provenant à part égale d'agences fédérales et d'entreprises privées. «Notre industrie agricole représente la moitié de celle de la Saskatchewan, mais la recherche au Manitoba ne reçoit que le cinquième du financement», déclare James Elliot.

Pour Bill Morningstar, agriculteur et membre de Keystone Agricultural Producers (KAP), «si le gouvernement n'investit pas dans la recherche en agriculture, nous allons nous faire dépasser par la Saskatchewan et l'Alberta. Nous avons perdu plus de 25 chercheurs dans les derniers 18 mois. Et tout un département du centre de recherche de Morden a été déménagé en Saskatchewan. La Province doit réaliser que chaque dollar investi dans la recherche nous est rendu au centuple.» Le secrétaire administratif de KAP, Max McCorquodale, estime que le peu de financement provincial pousse le gouvernement fédéral à déménager ses centres de recherche vers d'autres provinces, où la recherche est mieux financée.

Chez Manitoba Pork aussi, on déplore le manque de dynamisme du gouvernement provincial. «L'expansion du marché du porc au Manitoba dépend de notre compétitivité et donc de la recherche en environnement, en santé et dans l'amélioration de la qualité de notre produit», indique le gérant adjoint de Manitoba Pork, René Chabidon.

«Ce n'est pas tant la quantité que la qualité qui compte, répond le directeur du département des sols et des récoltes au ministère de l'Agriculture du Manitoba, Barry Todd. Au Manitoba, nous recevons notre financement de multiples sources et non seulement d'un seul institut de recherche comme c'est le cas ailleurs.»

Il met d'ailleurs en doute le retard que le Manitoba aurait pris par rapport aux provinces voisines. «Nous distribuons les fonds de façon plus efficace en créant des liens étroits avec les demandes de l'industrie. On dit souvent que la nécessité est la mère de l'invention et je crois qu'en nous concentrant sur des projets à court terme auxquels il est possible de trouver des solutions immédiates, nous augmentons notre compétitivité dans le domaine de l'agriculture.» En effet, la recherche appliquée donne plus souvent des résultats concrets que les entreprises peuvent utiliser.

Les chercheurs font de plus en plus appel au partenariat avec l'industrie. Pour chaque dollar investi dans un projet de recherche par le partenaire, le gouvernement fédéral donne un montant équivalent, explique Sylvie Cloutier chercheure au Centre de recherche sur les céréales chez Agriculture et Agroalimentaire Canada à Winnipeg.

Dans certains domaines de recherche, il est plus facile de trouver des partenaires privés, indique-t-elle. «La recherche sur l'orge, par exemple, intéresse les grandes brasseries. Mais même dans mon domaine de la génétique moléculaire, qui est de la recherche fondamentale, j'ai tout de même réussi à me trouver un partenaire. La chose n'est donç pas impossible.»

Les impôts spéciaux sur le revenu sont une seconde source de financement pour la recherche. «Ce sont les producteurs qui subventionnent le gros de la recherche au Manitoba», souligne Sylvie Cloutier. Depuis deux ans par exemple, un impôt aux producteurs retient 15 ¢ la tonne de blé ou d'orge vendu. Cette somme est versée dans un fonds pour la recherche et l'amélioration du blé et de l'orge.

Ce programme, en marche au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans certaines régions de la Colombie-Britannique, a récolté 2,3 millions $ en 1995. Ses principales bénéficiaires sont les centres de recherche d'Agriculture Canada, le Centre de développement des cultures de l'Université de la Saskatchewan et Agriculture Alberta.

Il faut agir vite pour assurer de nouvelles sources de financement aux centres de recherche, croient les agriculteurs. Pour contrebalancer les lacunes du gouvernement provincial dans le domaine de la recherche et assurer aux chercheurs une indépendance vis-à-vis l'industrie privée, KAP, Manitoba Pork et la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba proposent de créer un institut de recherche en agriculture doté d'un fonds spécial pour la recherche.

«Nous tentons de convaincre la province d'y investir les fonds restant dans le Régime d'assurance sur le revenu brut pour les agriculteurs (RARB ou GRIP)», indique Marcel Hacault. L'idée semble prendre racine auprès des agriculteurs, souligne James Elliot. «En prenant le surplus du GRIP et l'argent d'autres sources, ça pourrait être un capital intéressant dont les intérêts serait redistribués dans des projets de recherche à long terme.»

Anie CLOUTIER

RUES PRINCIPALES • DESTINATION SAINT-BONIFACE

est à la recherche
d'un(e) étudiant(e) universitaire pour le poste
d'assistant(e) à la coordination
pour l'été.

Les candidat(e)s doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance de l'informatique.

En vertu du programme, les candidat(e)s doivent être étudiant(e) universitaire à temps plein.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface
Norman Dupas
Coordonnateur du programme
157, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

En vue d'établir une banque de données pour fin de travail à la pige,

le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

est à la recherche

d'experts-conseils

en

- étude du marché;
- élaboration de plan de marketing;
- élaboration de plan d'affaire;
- préparation d'appels d'offre;
- animation de groupes de discussion;
- facilitation de sessions diverses;
- préparation de pages d'accueil sur l'Internet; et
- service à la clientèle.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, **avant le 15 juin 1996, à l'**attention de:

Simone Neveux
coordonnatrice, services en ressources humaines
390, boulevard Provencher, unité K
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Tél.: 925–2324
Fax: 237–4618

OFFRE D'EMPLOI

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC),
un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan et de sa gouverne,
est à la recherche d'une personne pour combler le poste de:

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités

Sous l'autorité de la présidence, le (la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du bureau de direction. Il ou elle sera chargé(e) de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le (la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences

La personne occupant ce poste possédera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire et de la réalité fransaskoises et de celles des Canadiens français en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances gouvernementales et para-gouvernementales.

Le salaire

Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation du ou de la candidat(e).

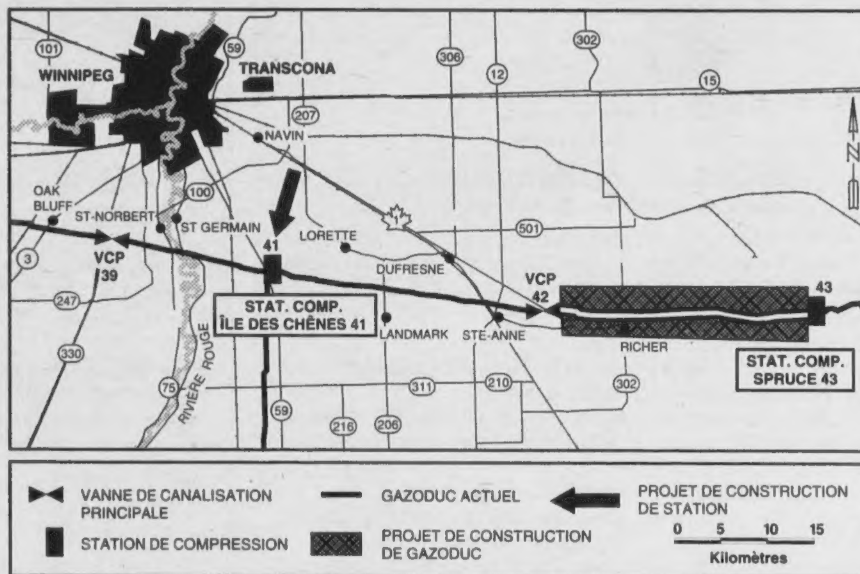
Lieu de travail

Regina avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 24 mai 1996** au:

Comité de sélection
2132, rue Broad
Regina (Saskatchewan)
S4P 1Y5
acfc@dicwest.com

Téléphone: (306) 569-1912 **Télécopieur: (306) 781-7916**



VANNE DE CANALISATION PRINCIPALE
STATION DE COMPRESSION
GAZODUC ACTUEL
PROJET DE CONSTRUCTION DE GAZODUC
PROJET DE CONSTRUCTION DE STATION
0 5 10 15
Kilomètres

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited

Ordonnance d'audience GH-3-96
Demande visant les installations de 1997/98

Dans une demande datée du 3 avril 1996, TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») a sollicité de l'Office national de l'énergie (l'«Office» ou l'«ONÉ»), aux termes de la Partie III, article 52, de la *Loi sur L'Office national de l'énergie* (la «Loi»), un certificat d'utilité publique l'autorisant à construire des installations additionnelles le long de sa canalisation principale et, aux termes de l'article 58 de la Loi, une ordonnance l'exemptant de l'application des alinéas 31 (c) et 31 (d) et des articles 33 et 47 de la *Loi pour la construction et la mise en place de certains doublements pipeliniers.*

Grâce aux installations projetées, TransCanada pourrait acheminer 3 574 $10^3m^3/j$ (126,3 $10^6pi^3/j$) de gaz, dont 2 326 $10^3m^3/j$ (82,2 $10^6pi^3/j$) seraient destinés aux marchés canadiens et 1 248 $10^3m^3/j$ (44,1 $10^6pi^3/j$) aux marchés de l'exportation. Ces installations comprendraient 61,8 km (38,6 mi) de doublements, trois compresseurs de 28,3 MW, l'amélioration d'un compresseur de 2,2 MW, deux refroidisseurs complémentaires, des collecteurs et un bloc compresseur, qui s'ajouteraient au réseau de TransCanada en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

Il sera possible de consulter des feuilles d'itinéraires détaillés aux bureaux municipaux de Whitemouth, Ste-Anne, Steinbach et Taché.

L'Office a décidé d'examiner au cours d'une audience publique orale la demande de TransCanada visant les installations de 1997/98. L'audience commencera le lundi 22 juillet 1996 à un endroit qui sera précisé ultérieurement; elle se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées à la demande.

Toute personne qui souhaite intervenir à l'audience doit déposer un document d'intervention auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante :

M. Paul R. Jeffrey
Avocat
Litiges et réglementation
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5e Avenue s.-o.
C.P. 1000, Succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5

Téléphone : (403) 267-1044
Télécopieur : (403) 267-1055

M. Paul Wigle
Vice-président,
Transport et planification
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5e Avenue s.-o.
C.P. 1000, Succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5

Téléphone : (403) 267-8625
Télécopieur : (403) 267-8620

Le demandeur fournira une copie de la demande, des modificatifs et des documents connexes à chaque intervenant. Le délai de réception des documents d'intervention est le vendredi 17 mai 1996. Le secrétaire publiera peu après une liste des parties.

Toute personne qui souhaite seulement présenter des commentaires sur la demande doit le faire dans une lettre de commentaires déposée auprès du secrétaire de l'Office et en envoyer une copie au demandeur d'ici le mercredi 19 juin 1996.

L'audience comprendra un examen environnemental préalable mené conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.* Le délai de réception par l'Office et toutes les parties des lettres de commentaires sur la demande est le mercredi 19 juin 1996.

Des renseignements sur les procédures de l'audience, sur l'ordonnance d'audience GH-3-96 ou sur les *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995, DORS/95-208* régissant toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en français et en anglais) peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire de l'Office ou en téléphonant à Anne Hames, agente de la réglementation, Bureau du secrétaire, au (403) 299-3997.



TransCanada
TransCanada PipeLines

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2

Télécopieur : (403) 292-5503



Encouragez nos annonceurs!



luri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

assistante à la coordonnatrice

pour la Coopérative de travailleuses

Dans le cadre de l'Article 25 du Développement des ressources humaines Canada et sous la supervision de la directrice générale de Pluri-elles (Manitoba) Inc., l'assistante à la coordonnatrice:

- participera à la mise sur pied d'un Comité consultatif;
- développera, en collaboration avec le Comité consultatif et la coordonnatrice et selon les exigences de la *Loi sur les coopératives*, les statuts et règlements de la coopérative de travailleuses;
- participera à la promotion (marketing) de la coopérative de travailleuses;
- participera au développement des différentes sphères de la coopérative (soins de santé, secrétariat, etc);
- participera au recrutement de membres-travailleuses potentielles;
- participera au développement administratif et opérationnel de la coopérative.

Critère principal:

La personne qui postule cet emploi doit être prestataire d'assurance chômage.

Qualifications requises:

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- bon sens de l'organisation;
- bon esprit d'équipe;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Entrée en fonction: dès que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention *«confidentiel»*, à:

Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4



luri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

agente de marketing

Dans le cadre de l'Article 25 du Développement des ressources humaines Canada et sous la supervision de la directrice générale de Pluri-elles (Manitoba) Inc., l'agente de marketing:

- assurera une image positive (la promotion) de l'organisme dans la communauté;
- élaborera un plan d'action pour la distribution d'information aux membres de Pluri-elles et tout autre organisme;
- élaborera un dépliant pour le centre de femmes;
- fera une étude pour la mise sur pied de collectes de fonds annuelles;
- assurera la mise sur pied de collectes de fonds pour l'organisme.

Critère principal:

La personne qui postule cet emploi doit être prestataire d'assurance chômage.

Qualifications requises:

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- bon sens de l'organisation;
- bon esprit d'équipe;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Entrée en fonction: dès que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention *«confidentiel»*, à:

Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4



Venez célébrer!

avec les Fillion
à Saint-Jean-Baptiste
du 29 juin au 1er juillet 1996.

Ne manquez pas votre chance de fêter et participer aux activités (baseball, golf, pêche et activités pour les enfants).

Banquet:
le samedi 29 juin à 18 h.

Danse du bon vieux temps:
le 29 juin à 20 h 30
(musique par Yvette Carrière).

Vin et fromage:
le dimanche à 20 h.

Billets en vente dès maintenant en appelant Yolande Rheault au 233-4735.

Procurez-vous le livre de famille Fillion en commandant le vôtre immédiatement de Yolande Rheault au 233-4735.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

ENTRETIEN ET TRANSPORT

«Apprendre et grandir ensemble»

CONCIERGE – CLASSE 2
(d'après l'entente collective M.G.E.A.)
ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES
90, chemin Aréna
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1G6

Description du poste:

Il s'agit d'un poste de huit (8) heures par jour. Les heures de travail seront de 15 h à 23 h du lundi au vendredi.

Connaissances, aptitudes et compétences requises:

- une bonne connaissance, orale et écrite, des deux langues officielles (français et anglais) est obligatoire;
- des qualités supérieures en communication afin de travailler avec les employés, les élèves et les parents;
- une expérience de concierge et une connaissance des méthodes de nettoyage;
- l'habileté de faire de l'entretien mineur est nécessaire;
- un certificat Classe 5 en opérations des chaudières serait un atout.

Taux de salaire: Selon la convention collective.

Date limite de réception des candidatures: Le lundi 27 mai 1996 à 12 h (midi).

Date d'entrée en fonction: Aussitôt que possible.

Prière de soumettre votre candidature par écrit à:

Monsieur Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher
bureau 312
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Avis de convocation

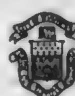
Les membres du conseil d'administration de **l'Entre-temps des Franco-Manitobainesinc.** vous invitent à assister à leur

assemblée générale annuelle
le jeudi 30 mai 1996
au salon Sportex, n° 1-301B
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale

Déroulement de la soirée:

19 h 00 • Inscription

19 h 30 • Réunion d'affaires
  • Amendement aux statuts et règlements
• Prix d'entrée
• Réception



AVIS AUX RÉSIDENTS DES QUARTIERS ÉLECTORAUX DE SAINT-BONIFACE, SAINT-VITAL ET SAINT-NORBERT
ASSEMBLÉE ANNUELLE DU DISTRICT DE RIEL

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle du district de Riel aura lieu :

DATE : Le jeudi 23 mai 1996
LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's
HEURE : 19 heures

Cette assemblée a pour but l'élection des membres du groupe consultatif des résidents qui aide le Comité municipal dans l'exercice de ses fonctions. La conférencière invitée, Mme Virginia Menzie, ombudsman, donnera à l'assistance un aperçu des services offerts aux citoyens par le Cabinet de l'ombudsman, et expliquera la marche à suivre pour obtenir ces services. Les conseillers municipaux du District seront présents à cette assemblée pour répondre aux questions et prendre connaissance des préoccupations des résidents.

Les résidents qui ne peuvent assister à cette assemblée mais qui désirent faire part du Groupe consultatif des résidents sont priés de faire parvenir leur candidature par écrit à la secrétaire du Comité municipal au 5e étage, 180, rue King, au moins deux jours avant l'assemblée.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986-5414

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AURÈLE LACASSE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 21e jour de juin 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de mai 1996.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

La Paroisse du Précieux-Sang

est à la recherche d'un.e

ANIMATEUR/ANIMATRICE DE PASTORALE

qui, avec le prêtre et les autres membres du personnel, collaborerait aux différents ministères de la Paroisse. Une expérience en pastorale paroissiale et une formation en théologie, en pastorale ou en catéchèse seraient des avantages.

Emploi à temps plein; rémunération à négocier.

Poser sa candidature en envoyant un curriculum vitae **avant le 31 mai 1996** à:

M. l'abbé Marcel Chaput
Paroisse du Précieux-Sang
200, rue Kenny
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2E4

AVIS DE CONVOCATION

***Réseau* vous invite à son**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
le mercredi 29 mai 1996 à 17 h
salon Sportex, CUSB.

- affaires régulières;
- présentation : *Les commentaires sexistes* par Rolande Kirouac;
- réception.

Postes à combler :
présidente; vice-présidente; trésorière; secrétaire et conseillères (4).

Devenez membre et aidez-nous à réaliser vos aspirations!
10 $ pour membre 5 $ pour étudiant.e et âge d'or

Nom : ______________________
Adresse : ______________________
Code postal : ____________ Tél.: ____________



383, boulevard Provencher
Bureau 300B
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
235-0640



Réseau COMMUNAUTAIRE

OFFRE D'EMPLOI

Le Réseau communautaire recherche des candidat(e)s au poste d'animateur(trice) de camp de jour pour les mois de juillet et août 1996.

Qualités et compétences recherchées :

- bonne connaissance du français;
- dynamisme;
- entregent;
- bon sens de l'organisation;
- talents d'artiste, d'artisan et/ou de bricoleur.

Des compétences en psychologie de l'enfant et en animation d'enfants et de jeunes seraient des atouts.

En vertu du programme d'emploi, les candidat(e)s doivent être prestataires de l'assurance chômage.

Pour de plus amples renseignements, contactez madame Patricia Bazinet au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

l'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823 ou
1-800-523-3355

Club La Vérendrye

Passer de 300 à 2 000 membres

Augmenter le nombre de membres, louer plus de salles de conférences et transformer la salle de quilles en salle de récréation familiale, voilà l'essentiel de la stratégie de revitalisation du Club La Vérendrye, indique son président Roland Bazinet.

Près de 290 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du Club La Vérendrye le 16 avril. Des rumeurs sur la fermeture possible du club avaient inquiété de nombreuses personnes, mais selon le président «ces rumeurs sont non fondées».

Il admet cependant que le Club La Vérendrye tente de se sortir d'une situation financière difficile. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1995, le Club a enregistré un déficit d'environ 80 000 $, comparativement à 50 000 $ en 1994. La dette totale du Club atteint donc 1,6 million $ avec un actif évalué à 3 millions $.

Roland Bazinet explique ce déficit par une baisse des revenus de loterie: «En 1991, avant que la Province n'installe les casinos, nous faisions 250 000 $ de profits annuels avec le bingo. En 1995, nous n'avons fait que 34 608 $.»

De plus, les revenus du bar sont passés de 45 000 $ il y a cinq ans à 6 256 $ l'an dernier. «Les gens ne boivent plus autant qu'avant, nous ne pouvons plus compter sur les revenus de boisson», indique Roland Bazinet. «Il faut faire face à cette réalité. Ça nous a pris quelque temps avant de réagir», ajoute le directeur René Bazinet.

Pour renflouer ses coffres, le Club La Vérendrye espère augmenter son membership. L'objectif pour 1996 est fixé à 2 000 membres réguliers auxquels on ajoute 200 membres corporatifs et 200 membres associés. «Nous n'avons présentement que 300 membres, mais l'objectif est réalisable puisque nous avions au-delà de 2 000 membres il y a quelques années», croit le président.

Le Club La Vérendrye mise ensuite sur les revenus engendrés par la salle à dîner. «Depuis cinq mois, nous avons varié le menu, le service est de meilleure qualité et nous avons ajusté les prix et les portions», explique le directeur.

Une nouveauté: la «carte de membre potentiel». Au coût de 5 $, elle est désormais obligatoire pour qui désire assister à une soirée de spectacle les mercredi, jeudi, vendredi et samedi soirs. «La personne qui accumulera dix cartes aura droit à une carte de membre et à un carnet de coupons rabais», précise le directeur. Il ajoute que la programmation musicale a été révisée pour attirer plus de jeunes au Club La Vérendrye.

Dans leur stratégie de revitalisation, les dirigeants espèrent faire du Club un centre de conférence pour les membres corporatifs et transformer l'allée de quilles en une salle de divertissement familial munie de tables de billard et de cibles pour fléchettes. Le Club fermera d'ailleurs ses portes en juillet pour compléter la transformation de la salle de quilles.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Le Club La Vérendrye espère recruter plus de 1 700 nouveaux membres, indique le président Roland Bazinet.



Encouragez nos annonceurs!

Clin d'œil

Karine BEAUDETTE

«Winnipeg, une grande ville sans âme qui s'étend à l'infini [...] En fait, si une ville a été construite à cet endroit, c'est bien parce qu'il constituait le lieu géograhique idéal du commerce du grain. Winnipeg est donc avant tout un vaste entrepôt à céréales [...]»

Voilà la ville de Winnipeg telle que perçue par les auteurs du ***Guide du routard 1994-1995***, publié chez Hachette. Un instant, ça continue...

«Un des seuls intérêts de séjourner à Winnipeg un ou deux jours sera d'explorer le quartier francophone de Saint-Boniface et de visiter l'excellent Manitoba Man and Nature Museum.»

Bravo pour Saint-Boniface, mais que ce quartier soit un des seuls intérêts de Winnipeg? Ayoye! Que fait-on de La Fourche? de l'ancien quartier de la Bourse qui grouille de monde pendant l'été? des rues Corydon et Osborne? des attraits touristiques de Saint-Norbert? et j'en passe. Heureusement, les auteurs du *Guide du routard* mentionnent certains de ces attraits dans les prochains paragraphes, mais il y manque des éléments essentiels.

Il est sans doute normal que je réagisse plutôt mal à cette description de Winnipeg puisque je suis Franco-Manitobaine et que j'habite Winnipeg depuis bon nombre d'années. C'est pourquoi j'ai décidé de laisser la parole à des Français qui étaient de passage pour l'année universitaire 1995-1996.

«Je me demande s'ils sont vraiment venus à Winnipeg, lance Anne-Laure Salesse. Je ne trouve pas du tout que c'est une ville sans âme. On peut se promener à pied ou en autobus et il y a plein de trucs à faire partout.»

Son compatriote Christophe Aymain renchérit: «Ils ne sont pas restés assez longtemps. Mais ça vient probablement du tempérament français. C'est vrai que quand on arrive et qu'on ne connaît personne, ce n'est pas évident. Mais "une grande ville sans âme", ça ne qualifie pas les gens. C'est complètement négatif.»

Si c'est vrai que Winnipeg est avant tout un entrepôt à céréales, en huit mois, Anne-Laure Salesse ne sait toujours pas où sont les silos à grains (moi non plus d'ailleurs). «À l'origine, c'était peut-être vrai et du point de vue économique, c'est peut-être encore vrai, signale Christophe Aymain. Mais c'est une seule perspective. Et dire que Winnipeg est *avant tout* un entrepôt à céréales, je trouve que c'est exagéré.»

Par ailleurs, Anne-Laure Salesse reproche au *Guide du routard* de passer sous silence les nombreux festivals qui se déroulent pendant l'été ainsi que les nombreuses activités hivernales. «Il y a des gens qui viennent au Canada à d'autres moments de l'année. Il y a plein de concerts, d'endroits pour le patin et le ski, de festivals comme celui du Voyageur et celui de musique contemporaine.» (Et je vous rappelle que ces deux Français ont traversé un hiver, disons, difficile!)

«Je veux bien qu'ils aient rédigé le guide pour des gens qui traversent le Canada en quelques semaines, continue Anne-Laure Salesse, mais comment ont-ils pu dire de telles choses sur Winnipeg?» De retour en France, elle a l'intention de le leur demander. *La Liberté* vous communiquera la réponse.

Le Cercle Molière présente Le Faucon

«On veut aller au cœur des personnages sans fla fla»

«Beaucoup de gens pensent que les jeunes ne croient en rien. *Le Faucon* montre au contraire que les jeunes ont des valeurs, à leur façon. C'est très contemporain.»

Frédérik Lesage sait de quoi il parle. Il incarne en effet le rôle principal dans la prochaine production du Cercle Molière, qui raconte l'histoire d'un jeune accusé du meurtre de son beau-père et placé dans une maison de correction en attendant que le procès débute.

Après avoir participé au Festival théâtre jeunesse alors qu'il fréquentait le collège Louis-Riel, Frédérik Lesage était de la production de *Gabrielle Roy*, ce spectacle présenté l'automne dernier à l'occasion des activités qui marquaient le 50e anniversaire de la publication de *Bonheur d'occasion*.

Mais sa participation dans *Le Faucon* est sa première dans le cadre de la programmation régulière du Cercle Molière. «C'est un défi de jouer un premier rôle, c'est sûr. Mais je n'ai pas trop pensé à ça. Je me suis concentré sur la mémorisation des répliques! C'est assez facile d'entrer dans la peau du personnage; il pense et il dit des choses auxquelles je peux m'identifier», lance le comédien de 18 ans qui est également interprète au lieu historique de la Maison-Riel.



photo: Anie Cloutier

***Le Faucon* sera présenté au Théâtre de la Chapelle du 22 au 25 mai puis du 28 mai au 1er juin.**

Le jeune comédien raconte d'ailleurs qu'il avait lu la pièce avant de savoir qu'il y aurait des auditions. «C'est un texte qui m'avait frappé et je voulais jour ce texte-là.»

L'univers de l'auteure, Marie Laberge, n'est pas étranger au Cercle Molière qui a dans le passé monté *L'Anse à Gilles* et fait la lecture d'*Aurélie, ma sœur.* «On a choisi cette pièce et j'étais d'accord pour la monter, indique Irène Mahé, qui en assure la mise en scène. Le cadre du Café théâtre est très intime, c'est parfait pour cette pièce. Les spectateurs seront si près des comédiens qu'ils pourront les entendre respirer.»

Marie Laberge a l'habitude de décrire des univers passionnés, d'écrire des drames psychologiques dans lesquels les personnages ont les émotions à fleur de peau. «Nous avons choisi de monter cette pièce de façon réaliste et presque minimaliste, explique Irène Mahé. On veut aller au cœur des personnages, sans fla fla. Il n'y a presque pas de décors et d'accessoires. On a travaillé à être le plus vrai possible. J'ai demandé aux comédiens d'habiter leur personnage.»

«Le plus difficile, explique pour sa part Frédérik Lesage, c'est de laisser monter l'émotion. Ce n'est pas le genre de pièce où il faut bouger, faire de grands mouvements. Irène nous disait: il faut sentir plus que chercher à faire des gestes.»

Sylviane LANTHIER

L'histoire du *Faucon*

L'histoire du *Faucon* est celle de Steve. «On ne sait pas si on doit l'accuser du meurtre de son beau-père ou si c'est un accident, relate Irène Mahé. Des travailleurs sociaux l'ont interrogé; il est resté muet, cynique, rebelle. Ils ont alors fait appel à une ex-sœur, Aline (Lucille Beaudin-Wiltshire), à qui on confie souvent les cas difficiles. On lui donne un certain temps pour arriver à quelque chose. Et elle arrive à le faire parler de sa passion pour les faucons.

Pendant ce temps, la mère (on ne la voit pas dans la pièce) suggère de faire appel au père de Steve. «On fait donc venir André (Réjean La Roche) des États-Unis, où il vit depuis 12 ans. Mais Steve, qui a toujours eu le sentiment d'avoir été abandonné par son père, ne lui fait pas un bon accueil.»

Selon Irène Mahé, *Le Faucon* raconte, sur un texte poétique et avec de nombreuses scènes touchantes, l'histoire d'un jeune homme «qui s'est élevé tout seul. Les murs de sa prison symbolisent les murs qu'il a dressés dans la réalité pour être en mesure d'affronter sa vie.»

Pour connaître le dénouement de cette histoire, il faudra assister aux représentations. «C'est déjà complet, annonce Irène Mahé, mais une supplémentaire est prévue le 28 mai.»

S. L.

Le 26e Festival théâtre jeunesse

«Je n'aurais pas voulu être juge!»

La 26e édition du Festival théâtre jeunesse (FTJ), qui avait lieu du 7 au 10 mai, a rassemblé 25 écoles qui ont présenté 28 spectacles aux niveaux secondaire et présecondaire. «C'était fort, surtout au secondaire, affirme le coordonnateur, Claude Dorge. Il y avait de bons textes solides, de bonnes productions bien jouées. Je n'aurais pas voulu être juge!» (1)

Le Collège Jeanne-Sauvé s'est démarqué au niveau secondaire en récoltant cinq des dix premiers prix, dont le Trophée du Conseil jeunesse provincial (meilleure production). Au présecondaire, l'école Pointe-des-Chênes a remporté quatre premiers prix tout comme le collège Louis-Riel à qui on a décerné le titre de meilleure production.

Claude Dorge aimerait organiser une soirée de théâtre «pour donner la chance aux parents et au public de voir les pièces». On y présenterait les deux pièces gagnantes du FTJ ainsi que la dernière production des P'tits Mots Dits (troupe jeunesse du Cercle Molière).

Les résultats du FTJ 1996:

Au niveau secondaire

Prix des juges: académie St. Mary's

Prix populaire: école Saint-Joachim

Prix des techniciens: collège Jeanne-Sauvé

Meilleurs effets visuels et sonores: institut collégial Vincent-Massey

Meilleur texte: *Frère Jacques* de l'institut collégial Vincent-Massey

Meilleur comédien de soutien: Ben Albrecht du collège Jeanne-Sauvé

Meilleure comédienne de soutien: Francine Labossière de l'institut collégial Saint-Pierre-Jolys

Meilleur comédien: Kyle Parker du collège Jeanne-Sauvé

Meilleure comédienne: Sarah Reece du collège Jeanne-Sauvé

Meilleure production: *Alain et Nicole... une alliance osée* du collège Jeanne-Sauvé

Au niveau présecondaire

Prix des juges: école secondaire Churchill

Prix populaire: collège Louis-Riel

Prix des techniciens: école Pointe-des-Chênes

Meilleurs effets visuels et sonores: école secondaire Churchill

Meilleur texte: *Opprima* de l'école Pointe-des-Chênes

Meilleur comédien de soutien: Pierre Freynet de l'école Pointe-des-Chênes

Meilleure comédienne de soutien: Chantal Martin du collège Louis-Riel

Meilleur comédien: Patrick Trudel du collège Louis-Riel

Meilleure comédienne: Alana Lajoie-O'Malley de l'école Pointe-des-Chênes

Meilleure production: *Les Tourtereaux* du collège Louis-Riel.

Karine BEAUDETTE

(1) La dure tâche revenait à Carole Freynet-Gagné et John Bluethner (pour les niveaux présecondaire et secondaire), Elaine Tougas (présecondaire) et Irène Mahé (secondaire).



Archives La Liberté

Claude Dorge.

PROVINCE

Nominations au CCFM

Huguette Dandeneau, Jean Gisiger, Guy Jourdain, Marc Rivard, Joël Rondeau et Louis St-Cyr ont été nommés au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain.

Le gouvernement provincial a annoncé ces nominations le 9 avril. Gérald Duguay, Maggie Nishimura et Marguerite Simard ont eu un renouvellement de leur mandat. Les autres membres sont: Henri Bouvier (président), Madeleine Lafond (vice-présidente), Gérald Clément (trésorier), Germaine Lussier et Emmanuel Bouvier.

S. L.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Nous nous appellons Kevin Gordon et Renée Annie Kielich.

Nous sommes nés le 2 septembre 1993 et le 17 février 1995.

Nous venons de déménager à Saint-Boniface avec nos parents Gordon et Monique (née Simard).

Nos grands-parents sont André et Huguette (Desaultels) de Saint-Boniface et Helmut et Martha Kielich de Dugald (Manitoba).

Bienvenue
à un
thé printanier
qui aura lieu à la
Villa Youville inc.
le dimanche 26 mai
entre 14 h et 16 h.

Venez vous amuser!

Cinquante ans de CKSB

La radio fait salle comble

«Les 350 billets pour le banquet des 50 ans de CKSB le 25 mai sont déjà vendus et il ne reste que quelques places pour le spectacle du lendemain», indique le producteur délégué de la radio française à CKSB, Gilles Fréchette.

«Nos auditeurs méritent un bon show, lance le producteur délégué Léo Dufault. Et c'est ce que je leur promet» Même en cas de grève, indique-t-il, «on sera au rendez-vous».

En effet, les trois syndicats des employés de la Société Radio-Canada (SRC) devraient décréter la grève à minuit le 23 mai si la Société d'État ne revoit pas ses offres finales (voir autre texte).

Les seuls changements au programme à apporter en cas de grève seraient au niveau de l'animation, assurée par sept employés actuels de la SRC, souligne-t-il. Il serait bien sûr hors de question d'enregistrer la soirée pour rediffusion à l'émission *D'est en ouest* le 27 mai comme prévu. «Mais j'ai obtenu l'assurance que si nous n'enregistrons rien, il n'y aura pas de piquetage devant le Rendez-Vous.»

Animé par Henri Bergeron et Monique LaCoste, la soirée de CKSB «50 ans sur la même longueur d'ondes» rappellera les grands moments qui ont marqué l'histoire de la première radio de langue française de l'Ouest canadien. «On se met dans la peau d'un auditeur de l'époque et on reprend les succès de la chanson française de 1946 à 1996, indique Léo Dufault. Et on termine par Daniel Lavoie qui est sûrement un des plus grands artistes à sortir d'ici.»


Archives La Liberté

Daniel Lavoie.

Les autres artistes invités sont Patricia Joyal, Germaine Gosselin-Marion, Almanzor Trudeau, Les Petits Intrépides, Annick Brémault, Gisèle Fredette, Marcel Meilleur, Gerry et Ziz, Marie-Claude McDonald et Marcel Soulodre.

«C'est une célébration de la communauté car c'est elle qui a donné naissance à CKSB. Les gens qui ont mis la station sur pied étaient des visionnaires qui ont pressenti l'importance des communications électroniques», souligne Gilles Fréchette.

Plusieurs «anciens» de CKSB prendront la parole dont Léo Rémillard, Yves Fortier, Suzanne Jeanson, Marcel Gauthier, Marie Benoist-Martin, Ginette Caza, Pierre Guérin et Jean Fontaine. «Ce qu'on vit actuellement avec les possibilités de grève, c'est difficile, mais les bâtisseurs de la radio française au Manitoba ont aussi eu des obstacles à traverser, lance Léo Dufault. On le doit aux fondateurs. "The show must go on".»

Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Ceol*** le 17 mai; ***Michel Paré*** au Mârdi Jazz le 21 mai; ***Pauline Durand*** (classique) les 23 et 24 mai. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'école Sisler (1360, Redwood) présente la comédie musicale ***Crazy For You*** de Gershwin, les 28, 29 et 30 mai. Info: 589-8321.

❖ Au Centre culturel franco-manitobain le 2 juin à 19 h 30: ***Messiah Jam***, une soirée de rock chrétien. Parmi les musiciens: Daniel Roy et Stéphane Dandeneau. Billets (6 $): à la porte ou à l'avance au 934-6142.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba met trois musiciens manitobains en vedette pour le dernier concert de la saison: le violoniste ***David Stewart***, la clarinettiste ***Connie Gitlin*** et le basson ***Vincent Ellin***. Le 22 mai à 20 h à l'église unie Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg présente ***Roméo et Juliette*** de Shakespeare, chorégraphié par Rudi van Dantzig sur la musique de Prokofiev. Jusqu'au 19 mai à la salle du Centenaire. Info: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Terrae Incognitae et la mémoire d'être*** de Noëlla Muruvé, jusqu'au 9 juin.



Le film *La Haine* est présenté à la Cinémathèque à partir du 18 mai.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Cayouche en France*** dessins de Réal Bérard. Jusqu'au 15 juin.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts: ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; les résultats des cours d'automne et d'hiver ***Through the Eyes of a Child***; l'exposition photographique ***André Kertész: A Lifetime of Perception***.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose le ***coin des découvertes*** à 13 h et une ***randonnée guidée*** à 14 h le 18 mai; et pour la longue fin de semaine des 18 et 19 mai, des activités sur le thème du ***camping*** de 12 h à 16 h. Info: 989-8355.

❖ Le Lower Fort Garry propose des ***journées de jardinage*** les 19 et 20 mai. Au programme: présentations de jardins victoriens, de vivaces et de fines herbes, et ateliers de papeterie, de pots et de maisons d'oiseau. Info: (204) 785-6050.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***La Haine*** de Mathieu Kassovitz.. Du 18 au 26 mai (sauf le 23 mai). Info: 942-2776.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, Rupert): ***To Worlds Beyond*** jusqu'au 20 octobre. Info: 956-2830 ou 943-3142.

RENCONTRE

❖ La ***Société des orchidophiles du Manitoba*** tient sa prochaine réunion le 19 mai à 14 h à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Pour débutants: à 13 h.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Tirage

Courez la chance de gagner une paire de billets pour le spectacle du 50e de CKSB le 26 mai.

Pour participer, il suffit d'appeler à La Liberté (237–4823 ou 1–800–523–3355) **entre 13 h et 14 h le lundi 20 mai** et donner la bonne réponse à la question suivante:

Qui est le producteur délégué di spectacle du 50e?

Les cyclistes Louis et Gilles Corbeil

Avoir l'amour du vélo dans le sang

Tel père, tel fils. C'est vraiment le cas de le dire pour Louis Corbeil et son fils Gilles, 16 ans, tous deux adeptes du vélo de montagne.

Chevaucher une bicyclette est une seconde nature pour Louis Corbeil. Il le fait sérieusement depuis 1969. Son intérêt pour le vélo de route (celui de montagne n'existait pas encore) l'a mené aux Olympiques de 1972 à Munich et ceux de 1976 à Montréal.

«Le Canada n'était pas extrêmement fort en cyclisme à ce moment-là, rappelle le membre de l'équipe, revenue bredouille. Après, j'ai arrêté pour neuf ans; je faisais seulement quelques courses par année.»

En 1985, alors qu'il prenait en emploi de vendeur et mécanicien à la succursale d'Olympia Cycle & Ski où il est maintenant gérant, Louis Corbeil s'est intéressé au vélo de montagne qui commençait tout juste à se faire connaître. Le Club Olympia a été formé il y a huit ans – «On était seulement quinze et on est maintenant 125» – et voilà que l'athlète est à nouveau piqué par la mouche du cyclisme.

«J'aime plus le vélo de montagne (que le vélo de route). C'est une différente technique; ça prend un effort très individuel.» Et de la bravade aussi, pour ne pas dire un brin de folie! «Il faut être acrobate pour savoir manipuler son vélo et sauter par-dessus les roches et les troncs d'arbre. En fait, les parcours sont comme des longues courses à obstacles (habituellement de 30 à 40 km).»



photo: Karine Beaudette

Louis Corbeil (à gauche) et son fils Gilles, tous deux membres du Club Olympia. Les autres membres de la famille sont soit amateurs de tae kwon do (Marcel et Daniel), artiste (Jean-Paul) ou partisane professionnelle (Jacqueline, la maman, qui s'occupe du ravitaillement pendant les courses).

En plus, le vélo de montagne exige de la rapidité, de l'endurance et des connaissances en mécanique pour qu'un coureur puisse terminer sa course. «Si une pièce casse ou un pneu crève, il faut s'en occuper soi-même. Ce n'est pas comme au vélo de route.»

Louis Corbeil et son fils Gilles, qui pratique lè sport depuis six ans, passent entre deux et trois heures par jour sur leur bicyclette, hiver comme été. «On peut faire du ski de fond, du lever de poids ou du vélo stationnaire pour se garder en forme, mais pour être un bon coureur de vélo de montagne, il faut vraiment s'entraîner sur son vélo», remarque Louis Corbeil.

Un hiver comme celui qu'on vient de vivre n'est pas idéal pour les cyclistes: trop de neige et de froid. «Même si on s'habille chaudement, parfois il faut s'arrêter après une heure; c'est trop froid. Ça prend des bonnes côtes aussi. Au Manitoba, c'est plat et il y a beaucoup de vent. Il faut vraiment être dévoué.»

Pour les compétitions et les entraînements, les cyclistes se rendent à des pistes comme celles de Westview Park, Springhill, Roseisle et Larivière. Ces deux derniers parcours sont parmi les plus beaux du Manitoba et accueillent parfois des coureurs de partout au pays pour les Coupes du Canada.

D'ailleurs, à la fin mai, Gilles Corbeil se rendra à la première (de sept) Coupe du Canada à Anse Saint-Jean près de Chicoutimi. La 4e coupe aura lieu à Larivière au Manitoba, et la finale, à Whistler en Colombie-Britannique. «Pendant la saison, on accumule des points et la septième coupe est aussi le championnat national.»

Les Corbeil sont déjà connus dans le circuit canadien: l'année dernière, Gilles est arrivé 6e dans la coupe du Canada (il n'a pas pu finir la course à cause de deux crevaisons) et Louis 4e, chacun dans sa catégorie. (1)

«Cette année, j'espère être champion canadien», lance Gilles Corbeil. En effet, ce n'est pas un but inaccessible, ni celui de se rendre au championnat du monde (en Australie en 1996, et en 1997, au mont Sainte-Anne au Québec) ou aux Jeux olympiques, où le vélo de montagne fait son entrée à Atlanta cet été.

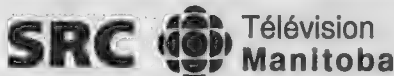
«S'il est assez bon, il pourrait peut-être trouver un commanditaire», signale son père. L'association manitobaine du cyclisme défraie une partie des coûts mais les athlètes doivent tout de même débourser entre 2 000 et 3 000 $ par saison. «J'espère que dans deux ans, quand il aura fini l'école, il pourra aller s'entraîner quelque part où il fait chaud pendant trois ou quatre mois avant la saison.»

Louis Corbeil croit que son fils a le potentiel pour être champion. «Il a toujours fait du vélo. Il aime la compétition et la camaraderie. Il connaît toute la technologie qui entoure les vélos. Son choix d'équipement est toujours très juste. Je crois que l'ambition qu'il a, c'est dans le sang!»

Karine BEAUDETTE

(1) Il existe les catégories de niveau: novice, sportsman, expert et élite; et les catégories d'âge, changées récemment: peewee (10 à 12 ans), minime (13 et 14), cadets (15 et 16), junior (17 et 18), senior (19 à 29), vétérans (30 à 39), masters (40 et plus). Gilles tombe dans la catégorie élite junior alors que son père se trouve dans la catégorie élite masters.

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 mai 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h05 Doug
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 Tao Tao
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Louvain à la carte
13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
Anne... la maison au pignon vert (mardi)
Louis Meissonnier, maître d'école (mercredi)
La belle anglaise (jeudi)
La belle anglaise (vendredi)
15h30 Madame est servie

Lundi

16h00 0340
16h01 Sous le signe des mousquetaires
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Jardin d'aujourd'hui
➤19h00 Les grands films: **Mon père ce héros.** *Fr. 1991. Comédie sentimentale. Pour faire plaisir à sa fille Véro, ébranlée par le divorce de ses parents, André lui offre des vacances à l'île Maurice.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h05 Mr. Bean
23h35 La politique fédérale
23h40 La politique provinciale
23h45 En toute liberté
0h15 Fin des émissions

Mardi

16h00 0340
16h01 Sous le signe des mousquetaires
16h25 0340
16h30 L'Odyssée fantastique
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h04 Country centre-ville
23h35 Découverte
0h20 Branché
0h50 Fin des émissions

Mercredi

16h00 0340
16h01 Sous le signe des mousquetaires
16h25 0340
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
➤19h00 Les grands films: **L'été indien.** *É.-U. 1993. Comédie. Vingt ans après un merveilleux été passé dans un camp de vacances, sept jeunes gens dans la trentaine retournent sur les lieux à l'invitation d'un vieux directeur du centre.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h56 La météo
23h05 L'aventure
23h35 Vues d'ici
1h20 Fin des émissions

Jeudi

16h00 0340
16h01 Sous le signe des mousquetaires
16h25 0340
16h30 Mission top secret
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
19h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h56 La météo
23h05 Simplement la vie
➤ 23h35 Cinéma: **Un soir un train.** *Fr. 1968. Drame fantastique. Un professeur de linguistique qui voyage en train est surpris de voir sa maîtresse le rejoindre. Celle-ci disparaît cependant lors d'une halte imprévue.*
1h25 Fin des émissions

Vendredi

16h00 0340
16h01 Sous le signe des mousquetaires
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h56 0340
17h00 Fais-moi peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 Histoires fantastiques
➤ 23h35 Cinéma: **Nos plus belles années.** *É.-U. 1973. Drame psychologique. À New York, pendant la guerre, une femme qui milite activement pour la paix rencontre un ancien compagnon d'université, devenue officier dans la marine.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Bouli
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Les oursons volants
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h35 Où est Charlie?
11h00 Génies en herbe
11h30 Par lui-même
12h00 L'univers des sports
14h00 Montagne
14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
15h30 Perfecto
16h00 Jardin d'aujourd'hui
16h30 Branché
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Olympica
18h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h20 Les nouvelles du sport
21h52 L'accent francophone
➤ 22h50 Télé-sélection: **Oiseaux de feu.** *É.-U. 1990. Drame de guerre. Un jeune pilote d'hélicoptère de combat ultramoderne s'entraîne pour une mission difficile contre les barons de la drogue en Amérique du Sud.*
0h50 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
7h25 Johnson et ses amis
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
7h55 Les chatouilles du matin
8h00 Bouledogue Bazar
8h02 La petite sirène
8h25 Pour le meilleur ou pour le pire
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La dictée P.G.I.
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Surprise sur prise
19h30 Les beaux dimanches: **Soho**
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
22h45 Les nouvelles du sport
➤ 23h15 Ciné-club: **Le Malin.** *É.-U. 1979. Drame psychologique. Après un service militaire, Hazel Motes se fait prêcheur et fonde sa propre secte.*
1h10 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Des jours et des vies
14h30 Bibi et Geneviève
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Santé du monde
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Rira bien...
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Maria des eaux-vives
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
1h27 Fermeture

Mardi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Place Melrose
20h00 Le match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
1h27 Fermeture

Mercredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Dynastie
19h30 Je te salue Marie
20h00 Sirènes
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Astro Jojo
1h28 Fermeture

Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Qui vive!
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Interactif
23h27 Fermeture

Vendredi

1[illegible] Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Meutre à Malibu.** *AM. 1990. Drame policier. Un détective astucieux soupçonne un joueur de tennis d'avoir assassiné sa maîtresse qui est romancière.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h05 Lise Watier et compagnie
23h02 Astro Jojo
0h02 Infopublicités
2h32 Fermeture

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 L'arche de Noé
8h30 Bugs Bunny
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 Tournoi de quilles en équipe
11h00 Infopublicités
➤ 11h30 Ciné-maximum: **Les rues de L.A.**
➤ 13h30 Ciné-maximum: **Apparences trompeuses**
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Interactif
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 heures
➤ 17h30 Ciné-extra: **Victoire sur la peur.** *Am. 1987. Film d'aventures. Un adolescent apathique, poussé par son père à participer à une excursion en plein air, est pris en grippe par son moniteur.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Deux flics à Downtown.** *Am. 1989. Comédie policière. Après avoir donné eun contravention à un criminel influent, un policier débutant est muté vers le quartier chaud de la basse-ville.*
21h30 Le TVA, édition réseau
22h28 Astro Jojo
22h55 Infopublicités
0h49 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Vision mondiale
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Infopublicités
11h00 Lise Watier et compagnie
11h30 Les ailes de la mode
12h00 Vins et fromages
12h30 Automag plus
13h00 Indycar 1996
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Fort Boyard
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Cinéma néon: **Air America.** *Am. 1990. Film d'aventures. Deux pilotes américains découvrent que la ligne aérienne pour laquelle ils travaillent est soutenue secrètement par la CIA.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h48 L'événement
22h09 TVA sports
22h35 Complètement marteau
23h04 Finances
23h33 Astro Jojo
0h03 Vision mondiale
1h01 Infopublicités
2h55 Fermeture

SHOW CASE
Chaîne 39W/24E

Le zèbre
France 1992
Le mercredi 22 mai à 22 h

Devil in the flesh
France-Italie 1986
Le vendredi 24 mai à 22 h

Les beaux dimanches

Soho

Une jeune femme de 30 ans vit avec tous ceux et celles qui, comme elle, s'intéressent au yoga et à la pensée positive, croyant qu'un jour, ils seront célèbres. Elle réalise, un soir d'été torride, qu'elle n'est plus jeune, qu'elle est presque pauvre et que la méditation ne lui a ouvert les portes d'aucun paradis, même terrestre.

Le dimanche 26 mai à 20 h 30 à la SRC



TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h30 Télématin
8h00 Paris lumière
8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
Pulsations (vendredi)
8h55 La météo des cinq continents
9h00 Ah! Quels titres (lundi)
L'événement (mardi)
Sous la couverture (mercredi)
Viva (jeudi)
Le chemin brut de Lisette et Savoir plus (vendredi)
9h30 Horizons francophones (mardi)
9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
10h00 Faut pas rêver (lundi)
Turbulences (mardi)
Temps présent (mercredi)
Paumpseste (jeudi)
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
11h55 Le grand jeu TV5
12h00 Bouillon de culture (lundi)
Faites la fête (mardi)
Bas les masques (mercredi)
Ça se discute (jeudi)
Envoyé spécial (vendredi)
13h30 Magellan (mercredi)
Tell quel (jeudi)
Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 Plaisir de lire (lundi)
Regards d'Afrique (mardi)
En toute liberté (mercredi)
Espace francophone (jeudi)
Faites vos gammes (vendredi)
15h00 La chance aux chansons
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Tout va bien
19h30 Bas les masques
21h00 Paris lumières
21h25 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 L'œil écoute
1h05 Ah! Quels titres
2h05 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Ça se discute
21h00 Paris lumières
21h25 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Imogène
1h35 Tell quel
2h00 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Dites-moi
21h00 Paris lumières
21h25 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Ça se discute
1h35 Magellan
2h00 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Le chemin brut de Lisette et Romain
19h30 Imogène
21h25 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h05 Bas les masques
1h45 7 jours en Afrique
2h00 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h25 Revue de presse canadienne
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Fleurs et jardins
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Géopolis
19h30 Thalassa
20h30 Les Francofolies de Montréal
21h00 Paris lumières
21h25 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 Revue de presse canadienne
21h57 La météo des cinq continents
22h05 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Taratata
0h00 Ça colle et c'est piquant
0h45 Viva
1h30 Sidamag
1h45 RFI

Samedi

6h30 Découverte
7h00 Reflets
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Y'a pas match
8h30 Montagne
8h55 La météo des cinq continents
9h00 Sport Africa
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
12h00 Génies en herbe
12h30 Découverte
13h00 Luna park
13h30 Les Francofolies de Montréal
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 Fleurs et jardins
15h00 Vins et fromages
15h30 30 millions d'amis
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Kassav Majestik Zenith
20h05 Noces de marbre
20h30 On aura tout vu!
21h00 Bon week-end
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Géopolis
23h00 Sortie libre
23h45 Sidamag
00h00 Reflets
1h00 Y'a pas match
1h30 On aura tout vu!
1h55 RFI

Dimanche

6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Rêves en Afrique
7h30 Outremers
7h55 Le grand jeu TV5
8h00 L'école des fans
8h55 La météo des cinq continents
9h00 30 millions d'amis
9h30 Vins et fromages
10h00 L'œil écoute
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Journal de France 3
12h00 Taratata
13h15 Correspondances
13h30 Évasion
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Faut pas rêver
19h30 Bouillon de culture
20h40 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
21h55 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Comment ça va?
23h15 Kassav Majestik Zenith
1h15 Bon week-end
1h45 Correspondances
2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

[illegible] Le monde ce matin
[illegible] Marchés internationaux (lundi)
Capital actions (mardi au vendredi)
5h30 Euronews
6h00 Bon matin
8h00 Le monde ce matin (lundi)
Au travail! (mardi au vendredi)
8h30 Raison passion
9h00 L'ombudsman
9h30 Le point médias (lundi)
Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages

Lundi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Nouvelles du sport
22h40 Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Simplement, la vie!
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Simplement, la vie!
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Bulletin de santé
5h30 Temps d'affaires
6h00 Montréal cette semaine
6h30 La facture
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Au travail!
12h30 Impact
13h00 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 Branché
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Montréal en spectacle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Enjeux
22h00 L'édition week-end
22h30 Branché
23h00 La course destination monde
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Impact
1h30 Québec actualités
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Trajectoires
6h00 Nations
6h30 Euronews
7h00 L'ombudsman
7h30 Second regard
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 Marchés internationaux
10h30 Rédacteurs en chef
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Entrée des artistes
12h30 Espace libre
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteurs en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 Marchés internationaux
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'édition week-end
22h30 Espace libre
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Panorama RDI
1h30 Impact
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

Gens d'ici

Au nom de l'éducation

Stéfanie Allard adore étudier. C'est d'ailleurs pourquoi elle a décidé de tenter sa chance comme présidente de l'Association des étudiant(e)s du Collège universitaire de Saint-Boniface (AÉCUSB), poste qu'elle occupe depuis le 1er avril.

Originaire de Saint-Boniface, Stéfanie Allard a terminé son secondaire au collège Louis-Riel en 1989. Après un séjour de travail de quatre ans en Australie, elle a pris une charge complète de cours en arts au CUSB en 1994-1995. «Cette année-là, je me suis impliquée beaucoup avec l'AÉ, dans les sports et les activités. Ça m'a impressionnée de voir comment l'AÉ s'organisait pour les étudiants.»

Par contre, l'année suivante (1995-1996) a été mouvementée pour l'AÉ. «Il y a eu plusieurs démissions et très peu des anciens membres ont voulu continuer. Pour nous, c'est difficile; on n'a pas de guide, pas de livret d'instructions. Il faudra se débrouiller. Mais je crois qu'on est un bon groupe qui travaille bien ensemble», remarque Stéfanie Allard, 25 ans.



Stéfanie Allard.

Le nouveau conseil (1) a déjà goûté à une situation de crise avec l'annonce récente des compressions du gouvernement provincial par rapport au CUSB et particulièrement à l'École technique et professionnelle (ÉTP). «On a écrit toutes sortes de lettres et de pétitions. On a travaillé avec le recteur et l'administration et on est très soulagés par le résultat de nos efforts.»

D'ailleurs, la nouvelle présidente veut continuer dans cet esprit de collaboration. «On veut travailler avec l'administration, pas contre. Ils veulent nous aider; s'il n'y a plus d'étudiants, ce n'est pas à leur avantage. On veut aussi se rapprocher de l'association des étudiants de l'Université du Manitoba et avec celles des autres universités.»

Cet été, le conseil établira le calendrier d'activités pour 1996-1997, procédera à un grand ménage dans ses bureaux et préparera l'agenda et la rentrée universitaire, entre autres. L'AÉ a déjà fait un sondage auprès de sa clientèle pour connaître ses besoins. «Je pense qu'on va changer bien des choses. On veut bien gérer nos finances et organiser plus d'activités ici pour que tous les étudiants puissent en profiter.»

K.B.

(1) Le conseil de 1996-1997 est composé de Stéfanie Allard, Pauline Mireault (vice-présidente interne), Carole Courcelles (v.-p. communications), Martin Comeau (v.-p. finances), et des représentants Donald Sorin (ÉTP), Jean-Paul Tétrault (arts) et Ève Gagnon (sciences). Le poste de représentant en éducation reste à combler.

Le mouvement scout fête ses 30 ans à La Broquerie

Toujours prêt!

Le 14 mai, les louveteaux de La Broquerie étaient réunis dans le gymnase de l'école Saint-Joachim pour leur dernière rencontre de l'année. Des parents, des frères et sœurs étaient présents pour assister à la course des «louvautos»: de petites voitures fabriquées à partir d'un morceau de bois d'environ 8 pouces, de quatre roues et de quelques clous.

La piste de course, une rampe fournie par les Chevaliers de Colomb en 1983, n'avait plus servie depuis quelque temps. Les animateurs l'ont réparée et remis en état pour cette soirée mémorable. Et pendant que les autos dévalaient la pente à toute allure, les garçons observaient attentivement comment leur engin se comportait.

Développer la débrouillardise est un des thèmes chers au mouvement scout, explique l'animatrice Diane Boily. Les enfants y apprennent aussi le sens de l'amitié, du partage, du respect de la nature et des autres.

Le mouvement scout a réuni une trentaine de jeunes cette année à La Broquerie, répartis entre les louveteaux et les éclaireurs chez les garçons, tandis qu'on comptait huit guides chez les filles. «L'an dernier, précise la présidente Monique Nadeau, on avait 60 jeunes. Ça varie d'année en année.» Mais le mouvement scout, popularisé par l'abbé Félicien Juneau alors qu'il œuvrait pour la paroisse dans les années 1960, se maintient bon an mal an au point d'être devenu une sorte de tradition. «En campagne, je pense qu'on est maintenant le seul village où il y a du scoutisme en français», note Monique Nadeau.



photo: Sylviane Lanthier

Après 30 ans, le mouvement scout est bien vivant à La Broquerie, où les louveteaux se livraient à une course de «louvautos» le 14 mai.

Les animateurs et animatrices ont souvent goûté au scoutisme quand ils étaient plus jeunes et reviennent au mouvement quand leurs enfants sont en âge d'y adhérer. Ç'a été le cas de Monique Nadeau et c'est aussi le cas de Fernand et Diane Boily, qui animent le groupe des louveteaux.

Les enfants ont l'occasion d'apprendre toutes sortes de choses, telles le maniement de la boussole, la fabrication de nœuds, des techniques de survie en forêt. Ils participent à des camps d'été et d'hiver et doivent régulièrement relever différents défis pour pouvoir mériter un «gibier».

Robert Nadeau, le mari de Monique, a été éclaireur à l'époque de l'abbé Juneau. Il en garde un excellent souvenir. Comme beaucoup d'anciens scouts, il est maintenant membre des Chevaliers de Colomb. «Les jeunes qui participent activement au mouvement scout font toutes sortes de choses pour la communauté, explique Monique Nadeau. Ils plantent des arbres, ils font du bénévolat pour la paroisse, ils vendent des fleurs pour la fête des Mères. Plus vieux, ce sont souvent eux qui vont devenir Chevaliers de Colomb, tandis que les filles vont participer aux activités bénévoles du village.»

Le mouvement scout de La Broquerie fêtera le 2 juin sa trentième année. Ce sera pour les anciens le temps de se rappeler de bons souvenirs. Ce sera aussi une occasion de célébrer la mémoire de Félicien Juneau. «Il était vraiment bon avec les jeunes, raconte une ancienne animatrice, Jeannine Kirouac. Il vivait pour le scoutisme!»

Sylviane LANTHIER

Le Grand ralliement du 2 juin

Les organisateurs du Grand ralliement des scouts et guides de La Broquerie invitent les membres anciens et présents à participer à cette journée d'activités.

Les anciens membres sont aussi priés d'apporter leurs souvenirs, photos, uniformes et badges, qui feront partie d'une exposition.

La journée débutera à 11 h avec la messe à la grotte, animée par les scouts et guides actuels. Suivra un pique-nique et une visite au nouveau camp scout situé chez Alexandre Bourrier.

À 16 h aura lieu la montée des couleurs et une présentation de rubans aux anciens scouts, guides, animatrices et animateurs. Des courses et des jeux seront ensuite organisés jusqu'à 18 h, alors que tous pourront souper. À 19 h, on prévoit une chasse au trésor, suivi d'un feu de camp et de la baissée des couleurs à 21 h.

Les participants doivent apporter leur chaise, couvertures, parasol et instruments de musique. Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut contacter Monique Nadeau (424-5527), Lilliane Gérardy (424-5558) ou Gisèle Nicolas (424-5130). En cas de pluie, le ralliement aura lieu à l'aréna à partir de 16 h.

S.L.

Nécrologies

Florent Verreault, s.j.

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le vendredi 26 avril 1996, est décédé après une courte maladie, à l'âge de 71 ans, le père Florent Verreault, s.j., fils de Napoléon Verreault et Édouardine Champagne.

Né à Saint-Norbert (Manitoba), il a fait ses études au Collège de Saint-Boniface, et est entré dans la Compagnie de Jésus le 6 septembre 1947. Après avoir préparé un doctorat en géophysique à la Sorbonne, il fut professeur de sciences géophysiques d'abord à l'Université de Montréal, puis à l'Université du Québec à Montréal. À partir de 1974, il fut directeur du module de physique tout en continuant son enseignement jusqu'en 1995.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses sœurs Isabelle (Allard) et Éliane (Soulodre) de Saint-Boniface, ses frères Léopold de Hull (Québec) et Alphée de Saint-Vital, ainsi que 22 neveux et nièces.

L'ont précédé dans la mort ses parents, son frère Gérald et ses sœurs Marguerite (Littlefield) et Antonie (Decock).

Les funérailles furent célébrées le 30 avril en l'église Saint-Vincent-Ferrier à Montréal, suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté à Saint-Jérôme.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

L.E.J.P.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

L.E.J.P.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 26 mai à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc de Levis, dans le diocèse de Québec, par Denis Cadrin, prêtre.



Edouard Robidoux

Le vendredi 10 mai 1996 au Centre médico social De Salaberry, Edouard Robidoux est décédé paisiblement, entouré de sa famille. Il avait 55 ans.

Il manquera beaucoup à son épouse bien-aimée, Aline (Brémault); ses trois filles et deux fils: Louise et Bruno Hébert, Joanne et Derrick Friesen, Sylvie et René Fréchette, Norman et Bev Robidoux, et Alain et Carole Robidoux; ses cinq petits-enfants: Janessa et Kamilla, Brett, Ashley et Alexandre; ses quatre sœurs et cinq frères: Alice (Philippe) Roy, Madeleine (Otto) Kirzinger, Jeanne (Gérard) Therrien, Monique (David) Ting, Lionel (Denise), Omer (Edith), Joseph (Marcelle), René (Elaine) et Fernand (Noëlla); ainsi que ses tantes, ses nombreux neveux et nièces, ses cousins et amis.

Il a été précédé de ses parents, Albert et Thérèse Robidoux, son frère René, et son cher oncle, l'évêque Omer Robidoux.

Edouard a consacré beaucoup de sa vie à sa famille. Il était très fier de cultiver la terre qui appartient à sa famille depuis des générations. Après 25 ans, il a continué sa carrière dans le domaine de l'agriculture en travaillant pour l'Assurance-récolte du Manitoba, où il a pu rencontrer et aider beaucoup de personnes. Il manquera à tous ceux qui l'ont connu.

La famille aimerait remercier le docteur André van Wyck et son personnel pour leurs soins attentifs à notre père.

Les prières ont été récitées à 14 h 30 le 14 mai à l'église catholique de Saint-Pierre, suivies du service funéraire à 15 h, célébré par le père Gaétan Lefebvre. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Pierre.

Les porteurs étaient des neveux et nièces: Micheline Drewniak, Nicole Collette, Christiane Therrien, Jacques Therrien, Gilles Robidoux et Luc Roy.

Au lieu de fleurs, ceux qui voudraient faire un don à la mémoire d'Edouard Robidoux peuvent le faire à la Guilde de l'hôpital De Salaberry, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Ovila Matte

Le lundi 13 mai 1996 au Centre hospitalier Taché, Oliva Matte est décédé paisiblement à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil son fils Marcel (Brenda) et leurs enfants Madeleine et Jean-François; et sa fille Denise (Clinton) Caswell. Oliva laisse aussi ses trois sœurs: Cecile Lussier, Jeanne (Alex) Herman et Marie-Anne Gratton; ses quatre belles-sœurs: Athella Lafond, Blanche Ferland, Aline Steck et Claire (Aurèle) Bourrier; son beau-frère Aimé Graveline; et de nombreux neveux et nièces.

Il a été précédé de son épouse Flore en décembre 1989.

Les funérailles ont été célébrées à 10 h 30 le jeudi 16 mai 1996 à l'église catholique Précieux-Sang (200, rue Kenny), présidées par le père Marcel Chaput. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-888-233-4949.

Chronique religieuse

En préparation pour l'an 2000



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Est-ce que comme Chrétiens nous avons constaté l'ampleur de l'événement qui se prépare pour tous les «hommes et femmes de bonne volonté» et qui se célébrera en l'an 2000?

Depuis déjà un an, le pape Jean-Paul II invite l'humanité à se préparer pour la grande célébration et l'anniversaire de toute la race humaine, alors qu'un nouveau millénaire débutera pour célébrer le 2000e anniversaire de la naissance du Christ.

L'année 1996 se tourne vers la Réconciliation, le fait d'accepter le don de Dieu, ce qui nous permet de nous réconcilier avec Dieu et aussi entre humains. Les années 1997, 1998 et 1999 porteront leur attention sur la Sainte Trinité. L'année 1997 sera dédiée à Jésus le Fils, l'année 1998 sera dédiée à l'Esprit Saint et l'année 1999 parlera surtout de Dieu le Père. L'année 2000 sera dédiée à une grande joie universelle d'accueil du Seigneur avec des célébrations et des fêtes prévues à Rome tout au cours de l'année.

Ici au Canada, c'est à un comité national regroupant onze personnes, dont quatre évêques, que la Conférence Catholique des évêques du Canada (CCEC) que l'on a confié la tâche de coordonner les activités conduisant aux célébrations du Grand Jubilé de l'An 2000.

Le Comité national est constitué d'un représentant de chacune des quatre régions pastorales du pays: Mgr Morand de Prince-Albert, Mgr Tonnos d'Hamilton, Mgr Saint-Gelais de Nicolet et Mgr Richard de Bathurst.

Ces évêques seront appuyés dans leur travail par les deux secrétaires linguistiques nationaux, des directeurs des bureaux de théologie, des missions, de l'œcuménisme et des affaires sociales. Le rôle de ce comité sera de servir de lien entre le Saint-Siège et les églises diocésaines canadiennes tout en exerçant un certain leadership au niveau national. Le comité se concentrera sur les activités qui mèneront jusqu'au Grand Jubilé, tant sur le plan spirituel que sociale.

Quant aux célébrations elles-mêmes, il appartient à la CECC d'y réfléchir au cours des prochaines années. Cependant, Mgr Spence président de la CECC revient de Rome où il a assisté à la première rencontre internationale du Comité Central du Grand Jubilé de l'an 2000. Ce comité, formé en 1995, est présidé par le Cardinal Etchegaray. Au terme de cette rencontre, Mgr Spence a tenu à rappeler l'importance de cet événement historique, tant pour l'Église universelle que pour l'Église canadienne. Au cours des prochaines années, le Comité Central du Saint-Siège produira des documents qui aideront à banaliser le travail d'évangélisation et produira des guides qui aideront les conférences épistolaires à travers le monde à bien saisir le sens des fêtes du Jubilé.

Regardons maintenant la ville de Rome qui se donne un nouveau visage pour se préparer aux 50 millions de visiteurs qui s'y rendront en l'an 2000. Entre Rome et l'État du Vatican, il y a depuis un an, des centaines de réunions et de promesses politiques pour donner à Rome un visage renouvelé. Par exemple on parle de centres de pèlerinages adaptés, d'une nouvelle ligne de métro, de rénovations dans des centaines d'églises et des spectacles jeux-lumières sur la façade de plusieurs églises.

Le pape a mis les choses au clair avec les autorités romaines et avec son clergé de Rome. Il faut d'abord évangéliser tous les Romains et leur montrer la portée de ce Jubilé, car la pratique religieuse est très basse à Rome et une grande couche de Romains n'ont jamais mis les pieds au Vatican.

Pour certains Romains, ce ne sera qu'une extraordinaire occasion de faire des profits et pour d'autres, ce sera un cauchemar de terrorisme et de confusion. Il reste à voir comment les années qui mènent à cet événement seront reçues sur une base spirituelle et sociale. Une chose demeure certaine, ce sera l'événement à célébrer le plus important depuis les débuts de la Chrétienté. Certainement qu'il y aura des voyages à Rome qui seront organisés depuis le Manitoba.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Réunion familiale

Les Fillion envahissent Saint-Jean

Le 28 juin prochain, environ 700 descendants des frères Louis et Mathias Fillion convergeront sur Saint-Jean-Baptiste pour célébrer l'arrivée de leurs ancêtres au Manitoba en 1882 et 1884.

Cette grande réunion familiale est pour Yolande Rheault le point culminant d'une longue recherche généalogique. Arrière-petite-fille de Louis Fillion, Yolande Rheault s'est rendue à l'Association des Fillion de Montréal en juin 1995 puis jusqu'en France pour retracer l'histoire de la famille.

À travers ses recherches, elle a découvert l'existence d'un troisième frère, Jean-Baptiste Fillion, arrivé au Manitoba vers 1875. «Il fut l'un des premiers conseillers de la municipalité de Montcalm en 1882», explique Yolande Rheault. Elle estime à près de 3 000 le nombre de descendants de Louis et de Mathias.

Les défricheurs des Prairies, un livre commémoratif sur l'histoire des Fillion du Manitoba doit voir le jour prochainement. (1) Avec près de 750 pages et plus de 700 photographies, ce livre est véritablement un projet familial. «Chaque famille de descendants a été sollicitée pour la rédaction, indique Yolande Rheault, et mon cousin Origène Fillion s'occupe de la relecture et des corrections.»



photo: Anie Cloutier

Yolande Rheault et la plaque qui sera érigée sur la terre ancestrale de Louis Fillion à Saint-Jean-Baptiste.

Du 28 juin au 1er juillet, des Fillion du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des États-Unis, de l'Ontario et de la France auront donc l'occasion de renouer avec leurs cousins éloignés. «Il y aura du golf, des concours de pêche, du base-ball, un banquet et une danse le samedi soir ainsi que des sketches historiques le dimanche», indique Yolande Rheault.

Malgré les distances, les liens familiaux demeurent, souligne Origène Fillion. «Il y a les bons côtés qui nous font rencontrer un paquet de monde et les moments tristes qui nous font réaliser les ravages de l'assimilation chez les membres de la famille, surtout ceux qui sont allés dans l'Ouest.»

Anie CLOUTIER

(1) Tiré à seulement 300 exemplaires, le livre se vend environ 125 $.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un dernier au revoir

Le Centre médico-social DeSalaberry rejoindra à la mi-juin le Repos Jolys dans les locaux du nouvel hôpital de Saint-Pierre-Jolys.

Pour souligner le déménagement et partager de bons souvenirs, les anciens employés ainsi que le personnel actuel du Centre médico-social et du Repos Jolys sont cordialement invités à prendre part à un goûter-rencontre le 2 juin à 14 h au sous-sol de l'ancien hôpital.

Pour des plus amples renseignements, composez le 433-7611.

A.C.

Bicolo à la maison

Allô!

Est-ce qu'il t'arrive d'égarer des jouets et de les chercher partout sans les trouver? Ça m'arrive à moi aussi! Pourtant, je sais bien comment faire pour ne pas les perdre. Je n'ai qu'à les ranger quand j'ai terminé de jouer. Mais parfois… j'oublie! Cette semaine, j'ai préparé des jeux qui te demandent de chercher!

À bientôt!

Maude voudrait bien trouver le chemin qui mène à son lit. Peux-tu l'aider?

Quel dessin se cache ici? Relie les points et colorie le dessin.

Il se passe des choses vraiment bizarres dans ce dessin. Combien d'anomalies peux-tu trouver?

Voici une pomme, deux cerises, des raisins et une orange. Combien de fois peux-tu trouver cette séquence de fruits dans le dessin? Tu peux regarder de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut et en diagonale.

J'ai gagné!

Le gagnant du tirage est Sergio Petraconne de Winnipeg qui gagne le livre *Bonne fête, la lune* des éditions Scholastic.

Pour participer au prochain tirage, encercle les anomalies, et envoie moi ta participation au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, avant le 27 mai. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur participation. Le numéro est le 231-1998.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Bicolo

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___

Recette

Pâté chinois à la mexicaine

1 boîte (385 mL) de lait évaporé, à répartir
1 1/2 lb ((750 g) de bœuf maigre haché
1 paquet (environ 39 g) d'assaisonnement pour chili
1 boîte (14 oz/398 mL) de haricots rouges, saveur chili
1 tasse (250 mL) de salsa
1 tasse (250 mL) de maïs en grains surgelé
3 c.à soupe (45 mL) de pâte de tomate
1 tasse (250 mL) de cheddar râpé
Garniture de purée de pommes de terre
Paprika

- Verser 3/4 de tasse (175 mL) de lait évaporé dans une tasse à mesure; mettre de côté pour utiliser dans la garniture de purée de pommes de terre.
- Dans une grande poêle à frire, faire cuire le bœuf jusqu'à ce qu'il ne soit plus rose; enlever l'excès de gras. Ajouter le reste du lait évaporé, l'assaisonnement pour chili, les haricots, la salsa, le maïs et la pâte de tomate.
- Faire cuire à feu moyen tout en remuant jusqu'à ce que le mélange atteigne le point d'ébullition et épaississe légèrement.
- Verser le mélange à la cuillère dans un plat de 8 tasses (2 L), rectangulaire et peu profond, allant au four.
- Saupoudrer de fromage le mélange de viande. Déposer des cuillerées de purée de pommes de terre sur la couche de fromage, jusqu'au rebord. Saupoudrer de paprika.
- Faire cuire au four à 350°F (180°C) pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit chaud et fasse des bulles.

Donne 6 portions.

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. En quelle année a-t-on creusé le canal de dérivation de la rivière Rouge?
2. Quelle taille a-t-il?
3. Combien de terre a été enlevée?
4. Combien le projet a-t-il coûté?
5. Quel est le surnom du canal et pourquoi?
6. Combien d'inondations ont été évitées à Winnipeg grâce au canal?
7. Quelle a été l'inondation la plus grave pour Winnipeg?

Réponses

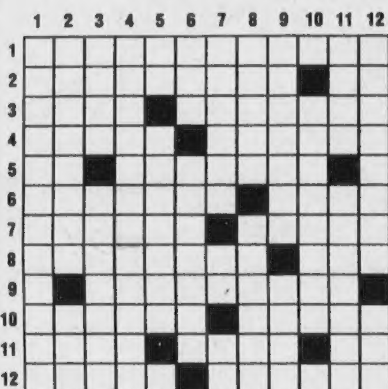
1. On l'a terminé en 1968.
2. Il mesure 47 kilomètres et a une profondeur moyenne de 9 mètres. Sa largeur est de 135 mètres en moyenne.
3. Plus de 90 millions de mètres cubes de terre ont été excavés, soit 40 % de ce qu'on avait excavé pour la canal de Panama. Le canal de dérivation est le plus grand projet de creusage jamais réalisé au Canada.
4. 63 millions de $ (en 1968).
5. On surnomme le canal «Duff's Ditch», d'après l'ancien premier ministre du Manitoba, Duff Roblin, qui était au pouvoir au moment où le projet a été complété.
6. Depuis 1969, le canal de dérivation a servi 17 fois, en incluant cette année. On estime que le canal a épargné environ un milliard de $ de dommages à la ville de Winnipeg dans ses 25 premières années d'opération.
7. De grandes inondations ont frappé Winnipeg en 1826 et 1852, mais Winnipeg n'était pas encore très développée. Moins grave que les précédentes, l'inondation de 1950 est sans doute celle qui a provoqué le creusement du canal. La rivière Rouge est alors montée de 24 pieds au-dessus de son niveau normal estival. Environ 100 000 personnes ont été évacuées, et 10 000 maisons ont été inondées. Un huitième de la ville de Winnipeg était sous l'eau. Les dommages encourus s'élevaient à 75 millions de $. De nos jours, des dommages semblables équivaudraient à 500 millions de $.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: Le dépliant «The Red River Floodway» du ministère de Ressources naturelles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 25



HORIZONTALEMENT

1. Personne à qui est adressé un message.
2. Enlever les arêtes vives de. – Exprime ce que quelqu'un a cessé d'être.
3. Boisson gazeuse. – Dégagea.
4. Symbole d'un travail intense. – But assigné à une action.
5. Personnel. – Ils sont les constituants organiques principaux du mucus.
6. Couleur vert pâle. – Ville d'Italie.
7. Accès d'ivresse. – Saule à rameaux.
8. Qui ont l'amour du beau. – À l'audace de.
9. Avions recours aux services de quelqu'un pour la première fois.
10. État du Proche-Orient. – Quantités quelconques.
11. Traité d'alliance signé le 4 avril 1949. – Ville de Hongrie. – Gamme.
12. Rivière des Pyrénées. – Corps célestes.

VERTICALEMENT

1. Élimination de l'humidité d'un corps.
2. Ouvrier qui aiguise des lames sur une meule. – Sainte.
3. Qui contient de la soude. – Superposeras des poissons salés dans les barils.
4. Qui provoque un choc moral.
5. Îlot de la Méditerranée. – Caractère de ce qui manque de délicatesse.
6. Repaire. – Des côtes.
7. Jeune poisson. – Philosophe français (1990-1977). – Ginette Archambeault.
8. Mamelon du sein. – Glucides.
9. Mises de niveau. – Astronome néerlandais, née en 1900.
10. Transmissions à d'autres des choses dont on est les titulaires.
11. Province de la Chine. – Jeton d'ivoire.
12. Irrite. – Possessif.

RÉPONSES DU N° 24

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	B	I	O	D	E	N	T	A	L	E
2	A	M	E	R	T	U	M	E	■	S	A	M
3	N	A	R	R	A	T	E	U	R	■	N	P
4	C	R	A	I	G	■	T	R	E	M	I	E
5	E	R	I	G	E	E	■	O	V	E	E	S
6	M	E	N	U	■	N	O	N	E	T	R	E
7	I	R	■	E	C	U	R	A	I	■	E	R
8	S	■	G	R	E	M	I	L	L	E	■	A
9	S	T	R	A	T	E	G	E	■	T	T	■
10	I	R	A	■	T	R	I	S	S	A	I	S
11	L	I	N	N	E	E	N	■	A	I	N	E
12	E	N	T	A	S	S	E	M	E	N	T	S

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-

WATKINS depuis 128 ans: Commandez des produits de première qualité ou devenez représentant indépendant. Janet au 237–7381.
476-

SPÉCIALISTE EN VIVACES, planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Réservez votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste. 237–7216.
489-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.P.
505-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-



NORWOOD: Grand garage double et patio ne sont que deux des plusieurs avantage de cette propriété attrayante. La maison n'a que 10 ans, sous-sol complètement fini. Localité tranquille et paisible. 84 900 $.



SAINT-BONIFACE. Près du Collège, hôpital et autobus. Grande maison familiale de 1 468 pi2. Plusieurs rénovations, soit la plomberie, l'électricité, le toit, etc. Redeviendrait facilement maison de revenu. Sous-sol fini, 86 000 $. ***Pour plus de renseignements, appelez: Alice Arnal au 475–9130. SUTTON GROUP KRE.***
490-

VENTE PRIVÉE: 632, rue Aulneau. Maison nouvellement rénovée, 1 900 pi², 2 étages, 3 ou 4 chambres à coucher. Grande cuisine, salon et salle à manger, 2 1/2 salles de bain et plancher de bois franc. Composez le 254–3341. Portes ouvertes les 18 et 19 mai de 13 h 30 à 17 h.
492-

À VENDRE: Parc Windsor. Maison près de l'école Lacerte de 2 chambres à coucher au premier plancher et 2 au sous-sol. Très grande cuisine, patio avec moustiquaire et garage. Très propre. Appelez au 254–4493. Pas d'agent svp.
494-

À VENDRE: Domaine Marius-Benoist. 313, Thibault, 1 857 pi², 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage double, grande cour, 231–0614.
496-

À VENDRE: Lot de 2 acres situé près de la route 405 à Île-des-Chênes. 878–2409.
506-

À VENDRE: 446, rue Marion. 2 chambres à coucher, 729 pi2, sous-sol fini avec 3e chambre à coucher, clôture, garage, propre. Vente privée. Appelez Georges au 233–9497.
508-

VENTE PRIVÉE: Île-des-Chênes. Cette maison n'a que 1 an et demi. 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, solarium, deux garages doubles. Vous n'avez qu'à déménager vos meubles, rien à faire! Maison a tous les «extras» possibles! Composez le 878–2615.
509-

À VENDRE: Chalet à la plage Albert. 44 500 $. Tout meublé, 2 chambres à coucher. Grand Lot. Foyer. Nouveaux appareils. Chauffé à l'électricité. Grande véranda. Autre bâtisse chauffée, peut être utilisée comme chambre à coucher ou entreposage. Pous plus de renseignements, contactez E. Rivard au 1–204–756–8535 ou 256–9220.
511-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er mai, 345 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 375 $ par mois. Disponible le 1er mai. Composez le 233–6091.
473-

À LOUER: Promenade Enfield. Beau petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er juin, balcon air climatisé. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
474-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Dumoulin, au sous-sol d'une maison. Près du CUSB, magasin, arrêt d'autobus. Comprend stationnement, eau, électricité, chauffage et entrée privée. Non-fumeur(euse), 375 $ par mois. 237–3560.
479-

À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-

À LOUER: Très responsable, jeune d'esprit, non-fumeuse, pour partager très belle maison luxueuse, piscine, foyer, tout meublé à neuf. 257–2659.
486-

À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface dans un bloc tranquille, grand appartement d'une chambre à coucher, au sous-sol. Propre et éclairé. Le stationnement, l'eau et le chauffage inclus. Références requises. 235–1745.
491-

À LOUER: Appartement avec vue sur la législature, fenêtre sur deux côtés. Deux chambres à coucher, deux salles de bain, cuisine, salle familiale, salon/salle à manger, atelier. Fort Garry Place. 50 ans +. 780 $ par mois. Patricia 942–9262.
495-

À LOUER: Garçonnière dans le vieux Saint-Boniface, grande cuisine. 275 $ par mois, eau, chauffage et électricité inclus. Situé dans un bloc tranquille. Références requises. 235–1745.
497-

À LOUER: Rue Deschambault. Appartement d'une chambre à coucher. À Saint-Boniface, tranquille. 370 $ par mois. Buanderie et stationnement disponible. Libre le 1er juin. 231–2800.
498-

À LOUER: Chalet à la plage Albert pour le mois de juin. 3 chambres à coucher, 350 $ par semaine. 257–1848.
501-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, au 539, Ritchot. Très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre immédiatement, 340 $/mois. Contactez Carmelle au 233–2401 après 17 h.
502-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface près de l'école Taché. 895–1667.
503-

CHALET À LOUER: À la plage Albert, au mois de juin et septembre. Composez le 233–7705 après 16 h.
507-

À LOUER: Chalet, vue sur le lac, à Lac du Bonnet, peut coucher 5 personnes. 325 $/semaine ou 1 000 $/mois. 233–5090.
510-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

GLOBAL ÉLECTRIC
Pour vos projets résidentiels ou commerciaux appelez vos électriciens du coin.
Aimé Buissé
Tél./Fax: 231–1090
Guy Glément
Cel.: 771–3899

SERVICES


Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Recyclez ce journal!

Beatitudes

CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____